



UFR : Communication Milieu et Société

.....  
Département d'Anthropologie et de Sociologie

**MEMOIRE DE MASTER**

**MENTION : SOCIOLOGIE**

**SPECIALITE : Socio-Economie Gouvernance et Développement**

**SUJET :**

**JEUX DE POUVOIRS ET REGULATION  
SOCIALE PAR LA VIOLENCE CRIMINELLE  
DANS LES HUBS DE TRANSPORT PRIVES A  
ABIDJAN**

**PRESENTE PAR**

**GBEKE Konan René Dorgelès**

**SOUS LA DIRECTION DU**

**Professeur AKINDES Francis**

**CO-ENCADREUR**

**Docteur KRA Walter**

**ANNEE ACADEMIQUE 2013-2014**

## **MEMOIRE DE MASTER**

### **SUJET :**

**Jeux de pouvoirs et régulation sociale par la violence criminelle dans les hubs de transport privés à Abidjan.**

## SOMMAIRE

<b>REMERCIEMENTS .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>SIGLES .....</b>	<b>5</b>
<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>6</b>
<b>CHAPITRE I : INTRODUCTION .....</b>	<b>9</b>
<b>PROBLEMATIQUE .....</b>	<b>29</b>
<b>QUESTION DE RECHERCHE .....</b>	<b>36</b>
<b>OBJECTIF GENERAL .....</b>	<b>36</b>
<b>CHAPITRE II : MATERIELS ET METHODES.....</b>	<b>38</b>
<b>CHAPITRE III : RESULTATS .....</b>	<b>48</b>
<b>CHAPITRE IV : DISCUSSIONS .....</b>	<b>75</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>99</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>101</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>109</b>

## REMERCIEMENTS

L'étude actuelle s'inscrit dans le cadre du mémoire de Master et porte sur la violence criminelle dans les hubs de transport en milieu urbain. Sa réalisation a vu l'apport d'un certain nombre de personnes et d'institutions qu'il convient de remercier pour l'assistance pédagogique, la disponibilité et le fonds mis à disposition. A cet effet notre gratitude va à l'endroit :

- du Professeur AKINDES Francis pour ses orientations sociologiques et ses conseils avisés durant la conduite de l'étude
- du Docteur Kra Walter pour sa disponibilité et ses explications sur fond de rigueur scientifique
- du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et du Département du développement international (DFID) pour leur soutien financier.
- de tous les enseignants du département d'anthropologie et de sociologie pour les enseignements reçus.
- de tous les enquêtés notamment Mr FIAN Kabran Stéphane pour sa courtoisie et sa disponibilité.

Nous remercions également toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous ont apporté leurs soutiens, mais dont les noms ne

figurent pas sur cette page. Qu'elles trouvent en ces mots  
l'expression de notre plus profonde reconnaissance.

## **SIGLES**

CCI-CI : Chambre de commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire

CFA :

INS : Institut national des statistiques

IVOSEP : Ivoire Sépulture

SODEMI : Société pour le Développement minier de la Côte d'Ivoire

SOTRA : Société de Transport Abidjanais

### **Avant-propos**

La violence induite par les conflits liés à l'urbanisation est un phénomène observable dans le monde (banque mondiale, 2010). L'effectivité de cette violence dans certaines régions notamment dans les villes d'Amérique latine, dans les Caraïbes ainsi qu'en Afrique subsaharienne est une réalité. En Côte d'Ivoire, l'anarchie existante dans la gestion des espaces publics urbains donne lieu à des constructions et à des confrontations de pouvoirs d'acteurs privés pour leurs détentions. Les espaces disputés sont donc des ressources prisées occasionnant des conflits perlés de violences pour l'assise d'un pouvoir de gestion et de domination. Son acuité prenant des proportions criminelles dans la ville d'Abidjan est sans équivoque. La recrudescence et l'intensité évolutive de cette violence criminelle urbaine liée à la gestion des espaces disputés sur fond de conflit de pouvoirs méritent donc une attention particulière.

Nous avons choisi d'étudier la manifestation et le rôle du phénomène qu'est la violence criminelle à travers les jeux de pouvoirs déployés par les acteurs des hubs<sup>1</sup> de transports. Les hubs retenus à cet effet sont ceux de la capitale économique Abidjan. Cette approche phénoménologique de la violence criminelle vise à comprendre son rôle dans les interactions. Pour se faire, elle se fixe d'appréhender le mécanisme d'expression et de confrontation des pouvoirs qui pourrait être la source de compréhension du rôle de la violence criminelle dans les espaces disputés abritant les hubs. L'atteinte de cet objectif passe dans un premier temps par une identification des différentes sources

---

<sup>1</sup> - Le hub : dans le domaine du transport désigne une plate-forme abritant une forte concentration de de moyen de transport offrant plusieurs destinations aux voyageurs. Ceux retenu pour l'étude de la violence criminelle liée à la gestion des espaces urbains à Abidjan sont ceux abritant les *wôrô wôrô*.

de pouvoirs exercées dans ces espaces. Puis cerner la dynamique de production et de reproduction de cette violence criminelle dans un second temps. Les résultats qui en découlent contribueront à alimenter ainsi la réflexion sur la réforme du secteur de la sécurité en cours.



## **CHAPITRE I : INTRODUCTION**

La violence criminelle urbaine constituant l'objet de cette étude sera abordé sous l'angle des jeux de pouvoirs et de la domination exercée dans la gestion des espaces publics urbains à Abidjan. Elle vise une compréhension du rôle qui lui est assigné à travers le processus d'interaction conduit par des jeux de pouvoirs d'acteurs (conducteurs, *Gnambros*<sup>2</sup>, syndicalistes) des hubs de *wôrô wôrô*. Le terme *wôrô wôrô* est un mot Malinké désignant un véhicule transport urbain possédant entre quatre et huit places assises, suivant un itinéraire communal ou intercommunal. Ces véhicules se regroupent sur des espaces publics accaparés, détenus par des opérateurs privés formant ainsi des hubs ou des plates-formes qui assurent la mobilité de la population. Le choix des hubs de *wôrô wôrô* pour l'étude de la violence criminelle comme mode d'expression du pouvoir n'est pas fortuit. S'il est vrai que les espaces disputés à Abidjan abritent plusieurs activités, celle du transport est la seule qui produit une violence criminelle avec récurrence d'où son choix. Les concepts de pouvoir et de domination seront abordés dans une perspective Wébérienne (SINTOMER., 2013). « *Par "domination", nous entendrons donc ici le fait qu'une volonté affirmée (un "ordre") du ou des "dominants" cherche à influencer l'action d'autrui (du ou des "dominés") et l'influence effectivement, dans la mesure où, à un degré significatif d'un point de vue social, cette action se déroule comme si les dominés avaient fait du contenu de cet ordre, en tant que tel, la maxime de leur action ("obéissance")* ». Les jeux de pouvoirs

---

<sup>2</sup>- *Gnambros* : terme malinké signifiant « voici ma main ». Cette appellation traduit le geste fait de la main par des rabatteurs pour la réception de leurs pourcentages reçus après avoir trouvé des voyageurs aux conducteurs. Ils se trouvent dans les hubs, mais ils évoluent aussi en groupuscule aux abords des grands axes routiers. Chaque conducteur ayant pris des clients dans leur zone avec ou sans leur "aide" se doit de verser une somme à la hauteur du nombre de client. La somme versée est fixée par ces jeunes rabatteurs.

renverront ici aux modalités spécifiques d'organisation, de conduite que s'imposent les acteurs des hubs dans leur interaction en fonction des ressources dont dispose chaque catégorie d'acteur.

Quant à la violence criminelle, elle sera abordée sous l'angle de CHESNAIS (1981), elle sera perçue comme toutes actions intentionnelles mortelles ou susceptibles de causer des agressions corporelles ou sexuelles. Elle renvoie donc à toutes violences intentionnelles perpétrées à main nue ou avec des outils ou des animaux par les acteurs des hubs causant des séquelles physiques ou la mort de la victime.

## **1. Contexte et constats**

### **1.1. Contexte**

La violence produite pour l'occupation des espaces publics urbains demeure une réalité à laquelle sont confrontées bon nombre de métropoles africaines. Tout comme à Yaoundé (Elom, 2011) et à Brazzaville (Ngodi, 2011), à Abidjan cette appropriation de l'espace public urbain par des opérateurs privés non autorisés est observable, notamment dans le secteur du transport urbain. L'étude s'inscrit donc dans un contexte marqué par trois facteurs présentés comme suit : La transformation anarchique de l'espace public urbain en espaces « privatisés » générateurs de revenus. Cette anarchie se module à l'incapacité des sociétés de transport public à couvrir les besoins de la population abidjanaise croissante. Enfin l'accroissement du chômage des jeunes. Ces différents facteurs constituent le terreau d'où germent

la violence criminelle et le climat de tension observée dans les espaces urbains disputés abritant les hubs.

Ces espaces publics disputés sont occupés par des transporteurs ou des commerçants, qui y exercent des activités mercantiles casanières ou ambulantes. Les parkings publics et les trottoirs sont les espaces les plus prisés. Leur envahissement se fait de façon anarchique et vise les nœuds des grandes artères de la ville pour la plus part. Ces pratiques donnent lieu à des rivalités entre acteurs pour soit une appropriation, soit un maintien du monopole sur ces espaces publics urbains. La violence criminelle produite par la gestion des espaces disputés résulte de la perception de ces lieux en ressources. Ces rivalités de pouvoirs favorisées par l'anarchie afin de monopoliser ces espaces, engendrent un climat de tension entre acteurs, car elles couvent de grands enjeux financiers.

Cette appropriation anarchique des espaces publics donne lieu à une floraison anarchique des hubs qui s'appuie sur l'insuffisance de logistiques publiques dans le transport urbain à abidjanais. En effet, la société de transport abidjanais (SOTRA) chargée du transport urbain « ne satisfait pas plus de 20% de la demande totale de transport public à Abidjan » (RIGAR et al, 2012). Cette situation a favorisé l'insertion des opérateurs privés en grand nombre dans ce milieu. L'insuffisance imbriquée à la crise économique (Lombard, 2006) qu'a connue la Côte d'Ivoire au cours de la décennie 80 et 90 a vu la conversion des licenciés en conducteurs de *wôrô wôrô*. L'incapacité de la SOTRA à satisfaire la demande s'est accentuée à la faveur de la crise de 2002 qui a entraîné le surpeuplement de la ville d'Abidjan. Fuyant les affrontements, la population s'est ruée vers la capitale économique

occasionnant ainsi sa forte croissance démographique. La forte densité en termes d'habitants à Abidjan se justifie aussi par la concentration de l'administration ivoirienne dans cette agglomération. Cette implosion incontrôlée des hubs répond donc à la logique de l'offre et de la demande due à l'expansion spatiale de la ville et à la forte démographie.

En effet Abidjan est la ville la plus peuplée de l'Afrique de l'Ouest francophone et la troisième plus grande agglomération. En 2011, elle comptait 4 707 404 habitants, soit 20,8 % de la population ivoirienne (RGPH, 2014). Cette croissance démographique conduit à un agrandissement spatial de la ville par des quartiers satellites presque pas couverts par le transport public. Seul les *wôrô wôrô* assurent le déplacement de ces personnes vers le centre-ville qui abrite à grande majorité les entreprises. Cette situation a favorisé l'amplification ou l'agrandissement des hubs de transport. Le besoin de déplacement des habitants est donc possible et fluide grâce aux *wôrô wôrô*. De plus, le tarif du voyage se négocie et s'adapte aux ressources financières de la population.

Prisés, les hubs deviennent donc des canaux économiques pourvoyeurs d'emploi qui absorbent un nombre important de chômeurs. En Côte d'Ivoire le taux du chômage est évolutif. Le résultat global qui s'inscrit dans un contexte ivoirien marqué par des crises socio-politiques qui ont favorisé la précarité de l'emploi et élevé le taux de chômage des jeunes. Avec une population 4.707.404 habitants (RGPH, 2014), Abidjan regorge 50.9% des chômeurs urbains dont 19,5% sont des jeunes (AGEPE, 2012).

Au chômage élevé s'ajoute la politique étatique qui favorise l'initiative privée à travers l'entrepreneuriat pour la création d'activité à partir de ressources personnelles. Cette politique et le chômage élevé poussent les jeunes à s'orienter vers le secteur informel qui constitue un de leurs canaux d'absorption privilégié garantissant une activité lucrative. A cet effet, les hubs de *wôrô wôrô* sont de véritables offreurs d'emploi. Mais ils constituent une cible d'emploi beaucoup convoités par la catégorie de jeunes n'ayant reçu aucune formation professionnelle ou ne possédant que le permis de conduire. S'il est vrai qu'il existe des jeunes qui répondent à d'autres critères, néanmoins la catégorie citée plus haut y est plus représentée. La forte présence de cette catégorie de jeune se justifie par le fait que les activités des hubs ne requièrent aucune formation spécifique préalable, donc accessible à tous. Elle est donc prête à tout pour se maintenir, conserver son activité dans les hubs, car elle est presque la seule qui l'accueille plus facilement et permettant à cette catégorie de jeunes de subvenir à ses besoins.

La transformation anarchique des espaces publics en ressources, l'insuffisance des logistiques de transport public et le taux élevé du chômage des jeunes sont les facteurs qui constituent le terreau d'où germe la violence criminelle liée à la gestion des espaces disputés à Abidjan.

Bien trop souvent à Abidjan, la violence criminelle teinte les rapports entre les acteurs des hubs dans l'accomplissement des activités. La récurrence de cette violence entre ces acteurs qui ont pourtant des activités complémentaires est difficilement

compréhensible. Dès lors, comment une coopération est-elle possible dans ces conditions ?

## **1.2. Constats**

L'étude phénoménologique de la violence urbaine liée à l'exploitation des espaces disputés se base sur deux constats. Tout d'abord, un climat de tension existant entre conducteurs, syndicalistes et *Gnambros* dans l'exécution des activités des hubs. Ensuite, une violence criminelle récurrente perpétrée dans les hubs. Les constats se présentent donc en deux parties respectivement titrées climat de tension dans les hubs *wôrô wôrô*, puis récurrence de la violence criminelle dans les hubs.

### **1.2.1. Climat de tension dans les hubs de *wôrô wôrô*.**

Il existe deux types d'acteurs dans les hubs de *wôrô wôrô*. Les acteurs légitimes constitués par les conducteurs et les syndicalistes puis les acteurs non-légitimes constitués par les *Gnambros*. L'activité des deux types d'acteurs est complémentaire. En ces lieux, les *Gnambros* (rabatteurs) s'attellent à rechercher des voyageurs. Quant aux conducteurs, ils assurent le voyage en suivant un itinéraire communal ou intercommunal. Enfin les syndicalistes ont pour rôle de défendre les droits du conducteur, lui porter assistance en cas de sinistres (accidents) ou de difficultés. Ce schéma des activités montre clairement la complémentarité et la coopération des différents acteurs. S'il est vrai que la coopération et la complémentarité sont effectives, le climat de vives tensions entre les acteurs légitimes et illégitimes des hubs l'est plus encore. D'une part, les conducteurs mécontents,

expriment le refus de partager les ressources issues de l'exploitation des espaces publics urbains avec des acteurs illégitimes. D'autre part, il existe des rivalités au sein des groupes de *Gnambros* et de syndicalistes qui attisent la tension dans les hubs de *wôrô wôrô*.

Les conducteurs estiment que leur rôle est facultatif et d'aucune utilité. Cette crise due au partage des ressources entre ces acteurs illustre pleinement le climat de tension dans les hubs. Cette tension s'est encore matérialisée le 28 septembre 2014. En effet des *gnambros* ont exigé qu'un conducteur et son apprenti paient 200 francs CFA pour avoir pris trois passagers qui paient 100 francs CFA chacun pour le voyage. Cela signifie que sur 300 francs CFA les *Gnambros* perçoivent 200 francs CFA. Le refus de l'apprenti à donner les 2/3 de cette recette l'exposa à des brimades. Puis jeté sur la chaussée où il fut percuté accidentellement par un véhicule. Cette unième illustration a occasionné la grève des conducteurs suivis d'une interruption de toute circulation sur l'autoroute du nord. Les *Gnambros* estiment avoir droit à une rémunération au vu des actions menées, par contre les conducteurs juges cette rémunération infondée. Si tel est le cas, pourquoi alors maintenir une coopération avec des acteurs dont activités n'est pas profitable ? Les conducteurs se trouvent mêlés à une coopération qui conduit à un partage de ressources ou seul les *Gnambros* profitent. Les acteurs illégitimes sont perçus comme des parasites. Sans être légitimes, sans payer de taxes à l'état ou à la mairie contrairement aux conducteurs et aux syndicalistes, ils arrivent pourtant à se maintenir au sein des activités des hubs. A quel besoin répond alors le maintien de cette coopération occasionnant un profit unilatérale ?

La désapprobation de leur présence dans les hubs par les acteurs légitimes se traduit par des violences verbales régulières qui conduisent rarement à des rixes, cela entraîne une amplification de la tension. Le désir d'expulsion des *Gnambros* exprimé par les conducteurs s'oppose aux actions menées à savoir la poursuite de la coopération. Ils maximisent leur gain en empêchant les conducteurs de tirer un profit conséquent de l'exploitation des espaces disputés. Sur quelle base se fonde cette coopération dans laquelle une catégorie d'acteur exprime un refus de participer, mais y participe ? Ou encore à quelle force ou pression est soumis les conducteurs qui coopèrent contre leur gré ? Cette contradiction entre aspiration et action des acteurs légitimes à l'endroit des acteurs illégitimes favorisant de vives tensions qui donnent lieu aux interrogations exprimées.

La tension au sein des groupes de *Gnambros* et celui des syndicalistes demeure incompréhensible dans la mesure où chaque groupe évolue de façon structurée. Qu'est-ce qui pourrait donc expliquer ces tensions au sein de ces groupes structurés ? Si l'interaction entre conducteurs et *Gnambros* est plus marquée par de violents échanges verbaux justifiant l'effectivité de la tension, celle existante au sein de la catégorie des *Gnambros* et celle des syndicalistes est d'une toute autre coloration.

### 1.2.2. **Réurrence de la violence criminelle dans les hubs.**

A cette tension observable dans les hubs s'ajoute la régularité de la violence criminelle au sein des groupes. Malgré leur caractère utilitaire, les hubs *wôrô wôrô* brillent par la production de la violence criminelle. Cette violence qui perle ce milieu a fait surface au cours

des années 90. Depuis son apparition dans le transport urbain abidjanais, aucune année ne passe sans que le sinistre bilan (morts, blessures, dégâts matériels) ne soit constatable. Le conflit du 08 juillet 2011 à la gare routière d'Abobo l'atteste bien. Pour des raisons de collectes de taxes et d'espaces de stationnement, un violent affrontement animé de violence criminelle entre *Gnambros* a fait un bilan de cinq (5) morts et plus de dix (10) blessés graves. Il convient de signifier que le bilan de ces affrontements ne prend en compte que les morts effectives sur les lieux du combat. Il pourrait donc s'avérer plus lourd vu les blessures infligées. Ces affrontements répondent à une protection du monopole de l'espace public transformé en hub de *wôrô wôrô*. La régularité de cette violence dans le transport urbain abidjanais animé par les *Gnambros* et les syndicalistes est sans équivoque. Trois cas affrontements meurtriers ont été dénombrés dans les hubs durant les quatre premiers mois de l'année 2014 seulement dans la moitié sud d'Abidjan. Le dernier en date a occasionné la mort d'un *Gnambro* le 30 avril 2014 à Treichville gare de Bassam. Suite à un non-respect de la répartition des jours de collecte, ils ont paralysé la circulation en ces lieux par de violents affrontements criminels. Comment se construit alors le pouvoir de détention, de gestion et de maintien des espaces disputés abritant les hubs de *wôrô wôrô* à Abidjan ? En d'autres termes comment se construit le pouvoir autours des ressources que sont les espaces publics urbains ?

Le tableau des hubs présente un climat de tension dans les hubs auquel s'ajoute une violence criminelle récurrente.

Ces constats suscitent l'intérêt d'identifier les différents moyens de pression ou les pouvoirs permettant de s'appropriier l'espace public

et de comprendre le rôle de la violence criminelle dans l'interaction entre *Gnambros*, conducteurs et syndicalistes. L'atteinte de cet objectif impose de répertorier les différents pouvoirs et leur source. Ensuite décrire la violence criminelle perpétrée à travers ses formes d'expression, les ressources mobilisées et son intensité. Ces éléments permettront de comprendre comment la violence criminelle emmène les conducteurs, les syndicalistes et les *Gnambros* à coopérer dans l'exécution des activités et les jeux de pouvoirs développés à cet effet dans un espace acquis. Mais il convient tout d'abord d'explorer les études menées dans ce domaine pour appréhender les connaissances déjà produites.

### **1.3. Revue de la littérature**

La revue de la littérature porte sur des articles et des ouvrages scientifiques et se base sur deux orientations que sont : la violence et le pouvoir social. Pour ce qui est de la violence, elle porte sur son effectivité dans la gestion des espaces disputés en zone urbaine, ses mutations et sa capacité de régulation sociale. Quant à l'orientation du pouvoir, elle porte sur sa typologie et son maintien dans les relations sociales.

#### **1.3.1. Violence**

##### **1.3.1.1. La violence issue de la gestion des espaces publics**

Dans son article OTYE (2011) se penche sur la légitimité de l'occupation de l'espace public urbain et les violences qu'elle

occasionne. Sa préoccupation transparait à travers deux questions. À Yaoundé, nous sommes de ce fait tous de potentiels commerçants. Est-ce pour cela que cette activité va souvent à l'encontre des prescriptions domaniales ? Est-ce pour cela que tout le monde semble l'encourager ou la tolérer malgré ses transgressions sur la res publica ? Il en ressort qu'à Yaoundé les autochtones privatisent les espaces publics urbains en se basant sur une conception traditionaliste qui refuse toute légitimité de l'état sur ces espaces. En effet, les citadins s'approprient les espaces publics qui jouxtent leurs maisons. Quant aux terrains vagues, ils appartiennent au chef du quartier qui détient tous pouvoirs. Cette gestion coutumière des espaces à des fins mercantiles engendre des violences physiques entre commerçants, entre piétons et commerçants, mais aussi avec le pouvoir étatique et ces occupants illégaux lors des déguerpissements.

LOMME et VIRCOULON (2006), renseignent sur les conflits entre opérateurs de taxis. Cette guerre prend ces racines dans l'apartheid, elle a été introduite dans les townships par l'administration blanche dans le but de fragiliser la résistance noire. Après l'apartheid, ce climat de tension s'est maintenu, mais avec de nouveaux objectifs. La guerre entre opérateurs de taxis se perpétue par le canal du désir de monopole du contrôle des townships. Des tueurs à gages sont recrutés pour porter la violence chez les concurrents en mitraillant leurs taxis. La concurrence provoque une violence criminelle sans précédent pour le contrôle des espaces. Si cette étude présente assez de similitudes avec celle menée, la différence ne se situe pas au niveau de l'objet de l'étude qui est la violence criminelle, mais plutôt sur son enjeu. Ils attirent l'attention sur l'intensité de cette violence criminelle et ces facteurs explicatifs. Dans le cas actuel,

l'enjeu vise l'impact de la violence criminelle sur l'interaction entre acteurs sociaux. Néanmoins, elle éclaire sur la possibilité qu'ont le désir du monopole et la concurrence de favoriser la violence criminelle dans la gestion des espaces disputés. Par contre OTYE nous renseigne sur la capacité qu'a l'anarchie de créer un climat favorable à la violence criminelle dans les rapports portant sur la gestion des espaces publics urbains. Ces investigations scientifiques revêtant un cliché ponctuel de la violence en explorant profondément les facteurs qui y concourent tout en sensibilisant sur sa capacité à s'intensifier.

### **1.3.1.2. Violence criminelle urbaine**

TOURE et N'GUESSAN (1994) dans une approche qualitative explorent le champ de la violence urbaine à Abidjan. Cette étude a été animée par l'interrogation de savoir, comment le phénomène est-il perçu, vécu et traité en Côte d'Ivoire ? Il en ressort que les violences urbaines sont la conjugaison de plusieurs facteurs (délinquance juvénile, la croissance démographique rapide, l'inégalité sociale, la migration, l'immigration et la crise économique). La population ivoirienne perçoit cette violence comme l'apanage des populations étrangères de la sous-région. Sa description de la manifestation des violences urbaines est générale, elle prend en compte les vols, les viols, les agressions et les homicides. De nos jours vue le pic de la violence criminelle urbaine liée à la gestion des espaces publics, elle mérite d'être sondée de façon particulière. C'est justement le fondement de l'approche scientifique actuelle qui envisage aborder les

formes de la violence et en appréhender le rôle dans l'interaction sociale des acteurs des hubs de wôrô wôrô.

Body-Gendrot (2003) dans son article peint à travers une approche mixte, les formes et les causes des violences induites par la modernité. Cette approche met en relief l'expression collective et individuelle de la violence. Le changement social (difficulté économique, vente de drogue, la vente libre des armes à feu, la cassure raciale, le droit de se faire justice et la dérive des institutions) a favorisé l'amplification ou la naissance de nouvelles formes de violences (les homicides, émeutes raciales, guerre des gangs). Elle axe son étude autour du caractère causal et multiforme de la violence en fonction de l'évolution sociale sans en éplucher la manifestation et son rôle social. L'étude actuelle s'articule plutôt sur la typologie, la manifestation et les ressources mobilisées par les acteurs pour porter cette violence et surtout son rôle. Elle s'inscrit dans une trame méthodologique purement qualitative et phénoménologique dans un contexte social ivoirien.

A travers une analyse historique de la violence collective, C. TILLY (2012) répertorie trois types de violence collective en fonction de l'évolution de la société occidentale. En premier lieu, la violence collective primitive. Elle regroupe les rixes internes à un groupe communal ou inter groupe et est de faible porté. L'avènement de l'état dans les sociétés occidentales a favorisé la naissance la violence collective réactive qui en est le second type. Vu comme moyen de résistance à l'état dans son utilisation du pouvoir. La violence réactive permet à la population d'accéder ou de restituer des droits auxquels elle estime avoir droit. Enfin la violence collective moderne,

qui se manifeste à une échelle plus grande. Elle n'est pas intrinsèquement violente, son caractère violent est fonction de l'opposition qu'elle rencontre. Pour Tilly, les violences collectives sont des indicateurs la situation politique d'une société. La transformation et le caractère multiforme des violences collectives résultent des changements sociaux et sont des leviers de pression sur la gestion du pouvoir étatique.

L'article Georges LABICA (2008), pourrait être vu comme le prolongement de celui de TILLY et de BODY-GENDROT. Pour LABICA la violence résulte de la souffrance. La société produisant des souffrances multiformes au cours de son évolution, il convient donc que l'éventail des violences soit tout aussi varié que les souffrances. Il souligne aussi le fait que la violence puisse produire de la souffrance. Soit cette souffrance favorise la reproduction de la violence, soit la victime se confine à l'accepter sans pour autant la reproduire. Toujours est-il que la souffrance se trouve être la base de la violence.

Quant à Rémy BAZENGUISSA-GANGA (2001) met en relief le lien entre le processus d'alternance politique et la violence urbaine au Congo. Suite au multipartisme qui instaure une instabilité politique occasionne des guérillas urbaines animées par des milices et de force publiques à la solde des partis politiques. La capacité de violence dont disposent les milices et les partisans fondent le pouvoir politique au Congo. Il montre la connexité entre la violence criminelle urbaine et l'instabilité politique qui se traduit par des conflits meurtriers. Tout comme lui, Cette connexité entre violence politique et violence urbaine est illustrée par BEKO (2010) qui relève la production de la

violence politique dans le milieu urbain, violence à laquelle participe souvent des groupes sociaux.

En Afrique du Sud HOUSSAY-HOLZSCHUCH (2002) impute l'essaimage de la violence criminelle à la violence politique qui fut longtemps utilisée par l'état comme mode de relation sociale durant l'apartheid. Cette utilisation abusive de la violence légale influence même les structures d'intégration sociale comme la famille, l'école conduisant à une incorporation individuelle d'une culture de la violence. Cet état de fait, range la violence dans le répertoire du normatif dans les interactions dont l'expression individuelle justifie l'effet pervers de la violence étatique produite. La construction de la société sud-africaine sur la violence structurale se conjugue aussi avec la disparition des valeurs qui rendent compte du caractère paroxystique de la violence criminelle atomisée. Ou encore la violence verticale comme base de la violence horizontale atomisée.

De ces lectures se dégagent les facteurs de la muabilité de la violence urbaine fonction des facteurs sociaux, la modernité, la souffrance, la violence verticale abusive. Et renseigne sur la capacité de la violence collective à rendre compte de la situation politique d'un pays.

### ***1.3.1.3. Violence criminelle et régulation sociale***

ROBERSON Édouard (2013) montre que la violence est un moyen d'équilibre entre acteurs sociaux. En effet lorsque la violence légitime chargée de veiller aux respects aux droits et à la protection des individus est inexistante, les acteurs tentent à leur niveau de

rétablir cet équilibre. Dans un état où la violence résulte d'un apprentissage permettant de vivre et le vivre ensemble, la violence illégitime s'impose. Il est normal que le rétablissement du tort occasionnant le déséquilibre des rapports se fasse par le canal de la violence en vue d'en punir l'éventuel responsable. La logique de se faire soit même justice en Haïti devient une forme d'habitus. Elle n'est pas seulement que destruction, elle est un levier de régulation de rapport, une sorte d'exutoire permettant d'assainir l'interaction entre acteurs sociaux. La violence devient donc un mode de régulation sociale. Cette violence n'est pas seulement post action. Elle peut être produite par anticipation, car l'autre constitue une menace permanente.

Quant à CATANZARO (2002), traduit la violence criminelle régulatrice des maffiosi. Sa préoccupation issue du lien pouvant exister entre la violence et la régulation se structure autour de deux interrogations. Quelles sont les modalités de comportements illégaux qui peuvent contribuer à l'augmentation de la régulation par la violence ? Quelles variables interviennent pour favoriser ou contrarier cette forme de régulation sociale ? En effet, ces groupes maffieux utilisent la violence criminelle pour maintenir les rapports avec leurs clients. Ils instaurent un climat de violence à travers des homicides, des agressions physiques, des menaces et en même temps proposent leur protection. Ce climat permet d'établir un contrat avec les potentielles victimes qui se doivent de verser à intervalle régulier une somme d'argent aux protecteurs qui peuvent se transformer en agresseurs. La violence produite à l'égard des citoyens de l'Italie méridionale les pousse à coopérer avec les détenteurs de cette violence

pour éviter d'en payer le lourd tribut. La défaillance de la protection publique de l'état ne laisse pas le choix aux acteurs sociaux victimes de cette violence continue. En même temps que l'incapacité de l'état favorise cette forme de régulation, sa présence empêche la mafia de se développer encore plus. Si l'état n'existait pas ces différents groupes s'affronteraient jusqu'à l'obtention d'un monopole total. Ces réseaux maffieux créent la violence criminelle sur un territoire en se basant sur leur capacité de nuisance suscitant l'effroi au sein des populations qui se réfère à elle. L'Italie méridionale est donc confrontée à un mécanisme de violence criminelle régulatrice qui se présente de la façon suivante. Un choc dû à la violence criminelle est produit au niveau de la population, les auteurs de ce choc proposent une aide pour son endiguement moyennant un paiement, livrée à elle-même la population cède. Ce climat de violence criminelle est constamment entretenu par les maffieux pour le maintien des rapports de protection et d'extorsion de fonds.

L'étude de CATANZARO en Italie méridionale et de ROBERSON Haïti montrent que la violence criminelle peut être utilisée comme moyen de régulation sociale entre bourreaux et victimes. Dans certains cas, la rhétorique victimaire prend place dans la production de la violence criminelle. Par contre, il existe des cas où le bourreau demeure bourreau et la victime est toujours victime. Mais il faut souligner que l'existence de la violence criminelle en tant que facteur régulateur dans les relations sociales entre acteurs sociaux n'est observable qu'en l'absence de la sécurité publique.

### **1.3.2. Pouvoir et domination**

### 1.3.2.1. Typologie et source du pouvoir

Sur son œuvre *Surveiller et punir*, Foucault (2014) et *La volonté de savoir* renseigne sur sa conception du pouvoir. Pour Foucault, le pouvoir renvoi toujours à un rapport de force, car toute force s'oppose à une autre. Il fait une approche des quatre aspects qui selon lui fondent le pouvoir. A savoir, le pouvoir comme morceau d'espace, le pouvoir comme noyau de comportements, le pouvoir comme durée interne et enfin le pouvoir comme somme de forces. Ces différents aspects du pouvoir permettent de quadriller, baliser l'action dans la société afin d'éviter tout le désordre fondant ainsi une synergie des corps. La société dispose donc de cadres intégrateurs (écoles, casernes...) qui inculquent une normalité aux différents corps de la société donnant naissance à une micropénalité (Châtier le corps rebelle, le corps indocile. Le dissuader de recommencer). Elles sont l'effet des micro-pouvoirs conduisant ainsi à la distinction entre la norme (micro-pouvoirs) et la loi (état). La loi s'applique aux individus de l'extérieur à l'occasion d'une infraction. Par contre, la norme s'applique aux individus de l'intérieur pour un changement ou une adoption continue d'un comportement. « La norme ne cherche pas à saisir l'individu à l'occasion d'actes précis et ponctuels, elle veut investir la totalité de son existence. ». Le pouvoir politique se dote donc de micro-pouvoirs en vue de toujours maintenir sa domination. Cette approche fait apparaître la stratégie de domination utilisée pour contrôler, surveiller et punir certaines actions pour le bon fonctionnement de la société. Matthieu Merlin dans *Foucault, le*

*pouvoir et le problème du corps social* souligne que l'exercice du pouvoir donne corps à la société tout en ayant un caractère réversible dans les rapports de dominés à dominants. Le savoir et le pouvoir sont indissociables dans la mesure où le savoir fonde la connaissance de la loi, favorise la normalisation des individus donnant forme au pouvoir.

Patrick COTELETTE dans son article portant sur l'œuvre de CHAZEL François (1992), « Le Pouvoir » fait ressortir sa conception du pouvoir. Pour CHAZEL, le pouvoir existe sous une forme manifeste qui est celle de son exercice et une forme latente en termes de capacité à obtenir une chose. Le pouvoir dynamique ou manifeste varie selon trois axes. Tout d'abord, l'extension qui est fonction des acteurs et du temps, ensuite du champ couvert par le pouvoir « Le champ étant la sphère d'activité de B sur laquelle s'exerce le pouvoir de A ». Enfin le degré d'intensité « l'intensité étant le degré d'obéissance qu'A est à même d'obtenir de B. ». Il le définit comme « la probabilité, pour une unité sociale A, d'obtenir la soumission à sa stratégie propre d'une unité sociale B en réduisant la gamme des cours d'actions ouverts (ou permis) à cette dernière sous l'effet de sanctions situationnelles négatives, qu'elles soient simplement invoquées à titre de menace ou qu'elles fassent l'objet d'une application effective ». Malgré sa définition du pouvoir, il reconnaît qu'il ne faut pas confiner le pouvoir à la coercition il faut prendre en compte la persuasion et l'influence.

Guy Vicent (200) distingue trois types de pouvoirs chez Max Weber à savoir le pouvoir traditionnel, le pouvoir légal ou rationnel et le pouvoir charismatique. Le pouvoir traditionnel se base sur des coutumes se basant sur un pouvoir d'ordre divin. Ce pouvoir ne fait

pas de différence entre l'autorité et le pouvoir et obéit à des règles transmises. Le pouvoir légale, elle est plus présente dans les sociétés industrialisées et se fonde sur un système de règle qui s'applique à tous les individus de la société basée sur des institutions politiques et judiciaires. Les individus n'obéissent pas à des règles symboliques, mais plutôt à une raison organisationnelle. Quant au pouvoir charismatique, il est exercé par une personne détenant des qualités exceptionnelles lui confèrent un pouvoir aux yeux des autres. Ce pouvoir permet de s'installer en bouleversant les lois et les traditions, il est peu stable, car il est tributaire des événements. Weber nous éclaire sur les différents types de pouvoirs leur fondement et comment ils se maintiennent.

## **1.4. PROBLEMATIQUE**

### **1.4.1. Approches théoriques possibles**

La perspective théorique explore les orientations d'étude abordées dans la revue de la littérature afin d'identifier la ou les théories pouvant être adéquates à l'étude actuelle ou en mobiliser une nouvelle si nécessaire.

Ismaila TOURE et N'guessan KOUAME mettent en rapport le phénomène de la violence criminelle et le concept de la perception. Elle a pour objectif de comprendre la perception que la population a de la violence criminelle. L'utilisation d'une théorie de la perception pourrait permettre d'appréhender l'organisation mentale collective ou

individuelle des acteurs des hubs dans la production de la violence criminelle. Cela en s'imprégnant du contexte, des conditions, des facteurs occasionnant le mécanisme de construction de cette représentation. La perception que les acteurs des hubs se font de la violence criminelle pourrait renseigner sur leur attitude. Néanmoins, elle ne peut être retenue, car elle n'élucide pas l'effet, le rôle de la violence criminelle dans les mécanismes d'interaction qui se composent et se décomposent dans les hubs.

Quant à Georges LABICA, il met en rapport la violence et la souffrance sociale. Les multiples formes de la violence répondraient aux formes variées des souffrances existantes. En effet, la théorie de la souffrance sociale d'Emmanuel Renault(DUBET, 2008)<sup>3</sup> rend compte de la diversité de la souffrance. Elle se base sur les paradigmes que sont la pauvreté, l'anomie et le malaise dans la civilisation. La souffrance proviendrait donc des atteintes à la consistance du Moi, aux besoins du Moi, aux traumatismes, à la domination, à l'exclusion sociale. Ces différentes sources donnent un éventail très varié des souffrances. C'est à cette multitude de formes de souffrances observées que s'adosse LABICA pour une mise en relation de la violence et de la souffrance en vue de connaître les causes du caractère polyforme de celle-ci. L'orientation actuelle vise plus l'effet de la violence sur les rapports entre acteurs sociaux et non les causes justifiant ses formes multiples. Cette approche théorique n'est donc pas appropriée.

La théorie de la coopération pourrait à première vue être mobilisée. Celle de Robert AXELROD (2006) se fonde sur deux

---

<sup>3</sup> - François DUBET, *Théorie de la souffrance sociale*, la vie des idées, le 27 février 2008.

bases. Pour qu'une coopération existe, il faut à la fois un intérêt individuel et un intérêt général. La coopération doit être bénéfique pour les différents partenaires. Le maintien de la coopération passe par la stabilité ou la croissance du bénéfice acquis. C'est donc une interaction à somme non-nul occasionnant une réciprocité du gain coopératif. L'acteur social n'a pas forcément besoin d'un pouvoir central ou une amitié pour entrer en coopération. Si la coopération permet d'avoir un gain inférieur à celui des autres partenaires, mais supérieur au gain en faisant cavalier seul, la coopération se crée ou se poursuit. Dans le cas contraire si la coopération est moins productive que le gain en faisant cavalier seul, elle se rompt. Cette théorie de la coopération ne peut rendre compte de la présente étude, car elle va à son encontre. Le gain issu de la coopération dans les hubs de wôrô wôrô est unipolaire. Les acteurs légitimes gagnent plus en faisant cavalier seul par rapport au gain perçu dans la coopération avec les acteurs illégitimes, néanmoins la coopération se maintient. Cette situation constitue une entorse à la théorie d'AXELROD, elle ne peut donc élucider le phénomène étudié.

La théorie de l'identité de Renaud SAINSAULIEU (Guionnet, 2015), s'axe sur les différentes identités professionnelles qui sont développées par les acteurs dans un contexte d'accès inégal au pouvoir ou s'opposent des désirs de reconnaissance. L'identité professionnelle est forgée par la culture régissant le groupe. Faisant, il détermine quatre types d'identité professionnelle, elles se présentent comme suit : l'identité fusionnelle, l'identité de retrait, l'identité de négociation, l'identité affinitaire. Mais cette orientation théorique

nous éloigne de l'axiome de l'étude qui vise à comprendre l'effet de la violence criminelle sur les rapports sociaux.

L'approche théorique du conflit de Georg Simmel (CAPITAINE, 2009) pouvait être appliquée par analogie à la violence criminelle afin de montrer son caractère régulateur dans l'interaction coopérative entre acteur des hubs. Mais elle ne permet pas de faire ressortir les jeux de pouvoirs, et les stratégies adoptées par les acteurs pour assoir cette régulation.

Leurs études respectives mettent en relief le rapport la violence criminelle et la stratégie utilisée pour une régulation sociale. Cette approche de la violence s'inscrit dans la trame de la théorie de la régulation sociale qui se penche sur la construction de l'ordre la société. Néanmoins, nous opterons la théorie des champs de BOURDIEUX (BONNEWITZ, 2005 ; LENOIR, 2007). Elle permettra de comprendre la construction et la confrontation des pouvoirs autours des espaces disputés entant qu'espace délimité ayant des normes endogènes. Puis mettra en relief les différentes coalitions entre dominants pour assoir une hégémonie sur ces ilots privatisés que sont les hubs de *wôrô wôrô*. En d'autres termes appréhender le capital sur lequel se fonde l'acquisition, la gestion, la domination, et le maintien de celle-ci dans les rapports entre acteurs exerçants dans ces espaces disputés et le rôle de la violence criminelle dans ces interactions de confrontations de pouvoirs.

### **1.4.2. Construction du pouvoir de régulation par la violence criminelle dans les espaces publics à Abidjan.**

Cette approche sous l'angle de la théorie des champs permettra tout d'abord d'identifier les types de pouvoir existant dans les hubs de wôrô wôrô. Ensuite, elle permettra de savoir comment les ressources inégalement ou également détenues par les acteurs concourent à construire et confronter les pouvoirs pour la détention des espaces disputés. Les différentes formes d'autorités et de stratégies utilisées pour fonder la domination seront épluchées. Cela facilitera la compréhension du rôle de la violence criminelle qui émaille les jeux de pouvoirs. Le champ d'action des pouvoirs sera identifié ainsi que les acteurs des hubs qui produisent cette domination et ceux sur qui elle est exercée, de sorte à imposer une conduite collective malgré les intérêts divergents. La compréhension de la confrontation des forces pour la détention des microcosmes que sont les hubs de transport passe par la connaissance des règles internes relativement autonomie à celle du territoire qui les abrite. Ils ont donc leurs propres modes de régulation qui se distingue des logiques externes normatives construisant l'ordre social.

### **1.5. Construction des concepts**

Cette étude vise à mettre en relation la violence criminelle et la régulation sociale dans l'interaction entre les acteurs des hubs de transport urbain à Abidjan. Délimiter les concepts clés qui constituent les piliers sur lesquels se base cette approche est donc primordiale.

La régulation est l'ensemble de moyens dont dispose une société, une collectivité pour amener ses membres à adopter des conduites conformes aux règles prescrites, aux modèles établis, pour assurer le maintien de la cohésion sociale. Elle s'appuie sur des normes qui fondent l'équilibre social, l'ajustement des rapports et l'action collective. La régulation sociale (Gérard Donnadiou et al, 1995) est l'ensemble des mécanismes d'ajustement que le système social d'une organisation invente et met en œuvre en permanence pour maintenir son équilibre interne, s'adapter, et anticiper l'évolution de ses divers environnements. Etudier la régulation dans les hubs revient à comprendre le mécanisme permettant d'atteindre l'équilibre entre acteurs.

La multiplicité des approches définitionnelles de la violence rend difficile son opérationnalisation.

Pour Yves MICHAUD (1986) « il y a violence quand, dans une situation d'interaction, un ou plusieurs acteurs agissent de manière directe ou indirecte, massée ou distribuée, en portant atteinte à un ou plusieurs autres à des degrés variables soit dans leur intégrité physique, soit dans leur intégrité morale, soit dans leurs possessions, soit dans leurs participations symboliques et culturelles ».

Cette définition pourrait paraître complète, mais elle omet le caractère subjectif que contient la définition de Hélène FRAPPAT (2000) à savoir la reconnaissance de celle-ci en fonction des normes établies « Au sens le plus immédiat, la violence renvoie donc à une gamme de comportements et d'actions physiques. Elle consiste dans l'emploi de la force contre quelqu'un avec les dommages physiques

que cela entraîne. Cette force prend sa qualification de violence en fonction de normes définies. Ces normes, ou en tout cas certaines d'entre elles, varient historiquement et culturellement ».

Si ces deux définitions s'accessoirisent, elles occultent le caractère intentionnel de nuire sur lequel insiste DEJOUR (1999) et JAUVIN (2003) qui donne à la violence toute sa dimension.

Le concept de violence pour l'étude actuelle résulte d'une synthèse définitionnelle s'appuyant sur les trois aspects mentionnés plus haut.

Sera donc considéré comme violence toute situation d'interaction entre plusieurs acteurs de manière directe ou indirecte, massée ou distribuée, en portant atteinte de façon intentionnelle à un ou plusieurs autres à des degrés variables soit dans leur intégrité physique, soit dans leur intégrité morale, soit dans leurs possessions, soit dans leurs participations symboliques et culturelles. Toutes ces actions prennent forme de violence en fonction de normes sociétales définies.

Quant à la violence criminelle, elle sera perçue sous l'angle de CHESNAIS (1981). Sera considérée comme violence criminelle toutes actions mortelles ou susceptibles de causer des agressions corporelles ou sexuelles.

Les concepts de pouvoir et de jeux seront cernés à partir de l'approche de Frédéric LEBARON (2009). Le pouvoir renvoie à toute forme de détermination exercée par un individu sur les actions, représentations, discours, en vue de dominer un autre individu. Dans la vie sociale, les acteurs engagent des stratégies dépendantes au moins partiellement de

leurs ressources ou dotations de départ. Ce choix rationnel qui prend en compte les relations entre différents acteurs effectuant des calculs stratégiques pour maximiser leur gain constitue un jeu.

Par analogie, le jeu de pouvoir sera donc le mécanisme imbriquant les stratégies adoptées par les acteurs en fonction des ressources dont dispose chaque individu ou chaque groupe pour assoir une domination sur d'autres acteurs dans une interaction.

## **1.6. Question de recherche**

Comment les jeux de pouvoirs teintés de violence criminelle régulent-ils paradoxalement la coopération entre conducteurs, syndicalistes et *Gnambros* dans les hubs de *wôrô wôrô* à Abidjan ?

## **1.7. Objectif général**

Comprendre la violence criminelle sous l'angle d'un phénomène porteur de régulation sociale à travers les jeux de pouvoirs déployés par les acteurs des hubs à Abidjan.

### **1.7.1. Objectifs spécifiques**

- Décrire les formes de la violence criminelle et son intensité à travers les ressources mobilisées par les acteurs des hubs de *wôrô wôrô*. (L'atteinte de cet

objectif passe par l'identification des porteurs de la violence criminelle, de ses formes et les ressources mobilisées à cet effet).

- Répertorier les types de pouvoirs détenus par les acteurs des hubs de *wôrô wôrô* en s'appuyant sur leur source respective.
  
- Montrer comment la confrontation des pouvoirs émaillés de violence criminelle régule la gestion et les activités dans les espaces publics urbains abritant les hubs de *wôrô wôrô*.

## **CHAPITRE II : MATERIELS ET METHODES**

## **1. MATERIELS**

### **1.1 Collecte des données**

Cette étude est une approche phénoménologique qualitative de la violence criminelle liée à la gestion des espaces publics urbains. Elle a mobilisé un certain nombre de matériels et méthodes permettant d'identifier les porteurs de la violence criminelle. De décrire les manifestations de cette violence et les ressources qui la fondent suivi d'une typologie des pouvoirs puis analyser leur effet dans l'interaction des hubs de *wôrô wôrô*.

#### **1.1.1 Matériels**

Cette régulation entre acteurs des hubs sera observée à partir d'un certain nombre d'indicateurs.

Indicateurs de la régulation : les normes, les sanctions (négatives ou positives), autonomie des acteurs, la domination, la confrontation de pouvoir, la dissuasion, la dynamique des ajustements.

Certes, ces différents indicateurs permettront de mettre en lumière la régulation sociale informelle interne qui oriente l'interaction des acteurs des hubs. Néanmoins, ils n'épuisent pas ceux de la description de la violence criminelle, il convient alors d'ajouter les indicateurs le permettant.

Indicateurs de description de la violence criminelle : acteurs violents, les formes de la violence criminelle (collective ou individuelle), les ressources permettant de l'assurer (à main nue, avec objet, avec animal), estimation du nombre de morts, de la durée et de participants pour en déterminer l'intensité. A ces indicateurs s'ajoutent ceux du pouvoir.

Tableau 01 : Matériels

CONCEPTS	DIMENSIONS	INDICATEURS
Violence	criminelle	Acteurs violents
		Formes d'expression collective ou individuelle
		Ressources de la violence criminelle : main nue, objets, animaux.
		Intensité : nombre de morts, nombre de participants, sa durée
Pouvoir	Charismatique	Acte héroïque d'un individu lui conférant une domination sur les autres. Ou tout acte de démarcation fondant une domination.
	Traditionnelle	Domination basé sur des croyances symboliques traditionnelle d'ordre divin attribué à un

		individu.
	Légal	Domination basée sur des règles préétablies permettant à tous les individus de la société d'y accéder.

### 1.1.2 Champs de l'enquête

Les enquêtes se sont déroulées durant le deuxième semestre de l'année 2014. La collecte des données a débuté le 26 juillet et a pris fin le 05 août, elle a donc duré neuf jours.

L'étude s'est principalement déroulée dans deux hubs de wôrô wôrô. Le premier hub est situé dans la commune de Treichville au carrefour gare de Bassan compris entre IVOSEP, l'immeuble roche et le centre commercial Kouebessi. Le second est situé dans la commune d'Abobo au rond-point en face de la mairie. Ces hubs ont été choisis parce qu'ils font partie de ceux réputés pour la récurrence de la violence criminelle. De plus, ces hubs ont abrité les dernières violences du transport urbain Abidjanais.

Les interviews des acteurs des hubs et des clients se sont tenues hors des hubs dans des lieux calmes selon la convenance de l'enquête. Les ménages ont été interrogés dans leurs domiciles respectifs. Quant aux différents responsables du service affiliés aux transports urbains, l'entrevue s'est tenue dans leurs locaux.

### 1.1.3 Échantillon d'enquête

L'étude a visé trois catégories d'individus. En premier, les acteurs des hubs, ensuite les personnes qui par leur fonction sont affiliées aux hubs et enfin les personnes qui par besoin de mobilité ou par la situation géographique de leur domicile se trouvent proche des hubs. Pour les acteurs des hubs le choix s'est plus porté sur des personnes ayant déjà été victimes ou porteuses de violence. L'échantillon est stratifié car il prend en compte les différentes strates d'acteurs liés aux hubs.

- Acteurs des hubs : conducteurs, syndicalistes (de terrain), *Gnambros*, agents du bureau pour le bien-être des agents du transport en Côte d'Ivoire, responsable de la Fédération ivoirienne des Transporteurs, responsable syndicale.
- Personne affiliées par fonction : responsables chargés du service des transports urbains au ministère du transport, agents du service technique communal.
- Personnes affiliées par besoins de mobilité ou par situation géographique du domicile au hub : ménages et clients.

TABLEAU 1 : Répartition par site des personnes interrogées

Enquêtés \ Sites	Abobo	Treichville	Zones d'enquête (Abidjan)	Total
Conducteurs	2	2	-	4
Syndicalistes	2	2	-	4
Gnambros	2	2	-	4
Agent du Beat-ci	-	-	1	1
Responsable de la FIT	-	-	1	1
Responsable syndicale	-	1		1
Responsables chargés du service des transports urbains au ministère du transport.	-	-	1	1
Agents du service technique communal	-	1	-	1
Ménages	1	1	-	2
Clients	1	1	-	2
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>3</b>	<b>21</b>

## **2. Méthodes**

### **2.1. Techniques d'enquête**

Les techniques de collecte qui ont été retenues sont la recherche documentaire, l'observation directe non-participative et un guide d'entretien semi-directif.

La recherche documentaire a permis d'étoffer les actes de violence criminelle, de recueillir des témoignages et de situer approximativement la date d'apparition de cette violence qui résulte de la gestion des espaces publics urbains abritant les hubs.

L'observation directe non-participative : elle a permis de collecter des faits concrets sans interroger les acteurs, en se basant sur les sens.

L'entretien semi-directif quant à lui a favorisé la collecte de données inaccessibles aux sens. Son objectif a été d'emmener les enquêtés à renseigner certains indicateurs. Il a été conduit en se référant à certaines orientations que sont l'identité des véritables porteurs de violence, les ressources mobilisées, les modes d'expression de la violence criminelle, les jeux de pouvoirs, l'évolution de l'intensité de la violence criminelle, les moyens d'ajustement des rapports et les propositions d'initiatives pour endiguer cette violence criminelle. Les entretiens ont été menés de façon individuelle après les observations.

## 2.1. Difficultés et ajustements méthodologiques

Cette incursion phénoménologique dans la violence criminelle dans les hubs de *wôrô wôrô* m'a exposé par deux fois à des violences portant atteinte à mon intégrité physique. Elles ont été perpétrées par les forces de l'ordre (PJ : Police Judiciaire) le 28/07/2014 et par deux *Gnambros* le 29/07/2014.

L'agression des *Gnambros* se situe dans un contexte particulier. En effet, mes enquêtes se sont déroulées pendant qu'une rumeur d'attaque circulait. Cette attaque visait un positionnement dans le hub nommé gare de Bassam à Treichville. Deux *Gnambros* s'en sont pris à moi convaincu que j'étais une taupe du groupe cherchant à s'installer. Rudoyé, mes outils de collectes furent confisqués tout en me signifiant l'interdiction formellement de poursuivre mes enquêtes dans ce hub. Faute de quoi ils ont iront plus loin dans leurs actes d'agressions.

Sous conseil de mon directeur de recherche suite aux agressions physiques et aux menaces, les enquêtes furent interrompues à Treichville. Par la suite, les sites d'enquêtes qui étaient de deux au départ furent réduits à un afin de minimiser les risques d'agressions. Face à l'indisponibilité des conducteurs, à mon incapacité à les interroger durant leur stationnement dans le hub et les nombreuses rencontres manquées m'ont obligé à conduire des entretiens avec les conducteurs durant les voyages.

En termes de recommandations tirées de mon expérience, je dirais que pour des enquêtes pourtant sur des sujets à risques, il convient de prendre attache avec les différentes personnes susceptibles de pouvoir nous protéger avant toutes investigations. Prendre le pouls

de la situation existante avant d'investir le terrain. Et surtout éviter de s'engager de façon hâtive, car il faut un climat de confiance qui minimise les risques d'agressions et favorise la coopération de l'enquêté.

### **3. Analyse des données**

L'étude actuelle se situe dans une approche qualitative, l'analyse de contenu est donc la plus indiquée pour le traitement des données.

#### ***3.1. Méthode d'analyse***

Comme méthode, l'analyse de contenu a été retenue, plus précisément l'analyse des co-occurrences issue l'analyse structurale et l'analyse de l'énonciation issue de l'analyse formelle. L'analyse des co-occurrences permettra de voir comment les enquêtés utilisent ou combinent les mots ou expression pour expliquer les violences perpétrer dans les hubs *wôrô wôrô*. Cela favorisera la compréhension de la construction cognitive qui justifie de manière implicite le mécanisme de construction et confrontation des pouvoirs et l'effet de la violence criminelle qui dans le rapport de coopération. Pour se faire, nous chercherons dans chaque interview tous mots ou expressions rendant compte des indicateurs retenus. Quant à l'analyse de l'énonciation permettra de révéler les non-dits, les sous-entendus exprimés par les enquêtés lors des entretiens.

#### 4. Plan de restitution des résultats

La restitution des résultats se fera en cinq (5) étapes :

La première étape porte sur l'identification des porteurs de la violence criminelle. Elle décortique leurs caractéristiques faisant d'eux les acteurs les plus violents des hubs. A cela s'ajoute deux (2) figures permettant de montrer la structuration de leur catégorie en fonction de la violence criminelle et leur muabilité professionnelle en fonction de celle-ci.

La seconde partie porte sur les formes d'expression de la violence criminelle. Elle présente tout d'abord la violence criminelle individuelle, puis la violence criminelle collective et s'achève par son caractère organisé.

La troisième partie porte sur les ressources assurant la violence criminelle dans les hubs de *wôrô wôrô*. Elle prend en compte les armes à feu et les armes blanches, les armes mystiques, les mercenaires et la drogue. Sans oublier les réseaux d'assistance que sont le renfort et les coopérations tacites.

La quatrième partie porte sur l'intensité de la violence criminelle produite dans les hubs.

La cinquième s'articule autour de la régulation des interactions coopératives entre acteurs des hubs. Elle met en relief les jeux de pouvoirs après avoir identifié ses formes, appuyées par une topographie des rapports de pouvoirs en fonction de la violence criminelle dans les hubs. Le Chapitre des résultats s'achève par une figure récapitulative des interactions de tous les acteurs des hubs.

## **CHAPITRE III : RESULTATS**

## 1. Identification des porteurs de violence criminelle dans les hubs

Les *Gnambros* et les syndicalistes sont les porteurs de la violence criminelle. Ces deux catégories sont composées à grande majorité de repris de justice, de gangsters, de *bacrôman* (Individu sans domicile vivant dans la rue). Ils ont pour habitude d'utiliser la violence comme moyen d'expression, de revendication. La confrontation qui oppose des groupes de *Gnambros* ou de syndicalistes pour l'acquisition ou le maintien du monopole de gestion des hubs occasionnent des violences effroyables. Les conducteurs sont rarement victimes de cette violence criminelle. Adhérer à la catégorie des *Gnambros* nécessite un certain nombre de critères. Il faut donc être fougueux, belliqueux, dynamique, agressif. Quant aux syndicalistes, ils se basent de façon officieuse sur la violence criminelle pour asseoir leur hiérarchie qui se fonde de façon officielle sur des normes. Les agressions physiques sont très récurrentes dans ces deux catégories d'acteur.

### Encart 01

Conducteur : « *C'est les syndicats qui sont violents nous on peut faire quoi se sont des brigands... Beaucoup des gars disent qu'ils sont syndicalistes c'est faux. Ce sont les môgôs\* des gangs qui sont venu prendre place dans syndicat (Des noms cités) tous ceux-là se sont des lass\* de vagabonds. C'est quoi ils n'ont pas fait, tous les vogos\* les connaissent.* »

Gnambros : « *Pour travailler ici il faut avoir la force, tu ne dois pas avoir peur de te battre, il faut avoir cœur* ».

Conducteur : « *Pour être gnambros il faut avoir cœur, les chefs aiment ça. Quand tu es un guerrier ils sont sûr que quel que soit le problème tu ne vas pas reculer... il faut se battre ou bien tuer pour vivre on ne peut pas travailler dans ce milieu si tu n'es pas violent c'est pas possible. Ton boss va te chasser parce que tu es un lâche* ».

Nouci : Langage de rue ivoirien combinant le français et des mots des différentes ethnies du pays.

\*Môgô : Mot Nouci désignant une personne

\*Lass : Mot Nouci désignant le summum

\*Vôgô : Mot Nouci désignant une personne reconnue pour la régularité de ses actes délictueux.

Les *Gnambros* ont une hiérarchie qui se base sur la capacité de production de la violence criminelle. Les plus forts se trouvent au-dessus des plus faibles.

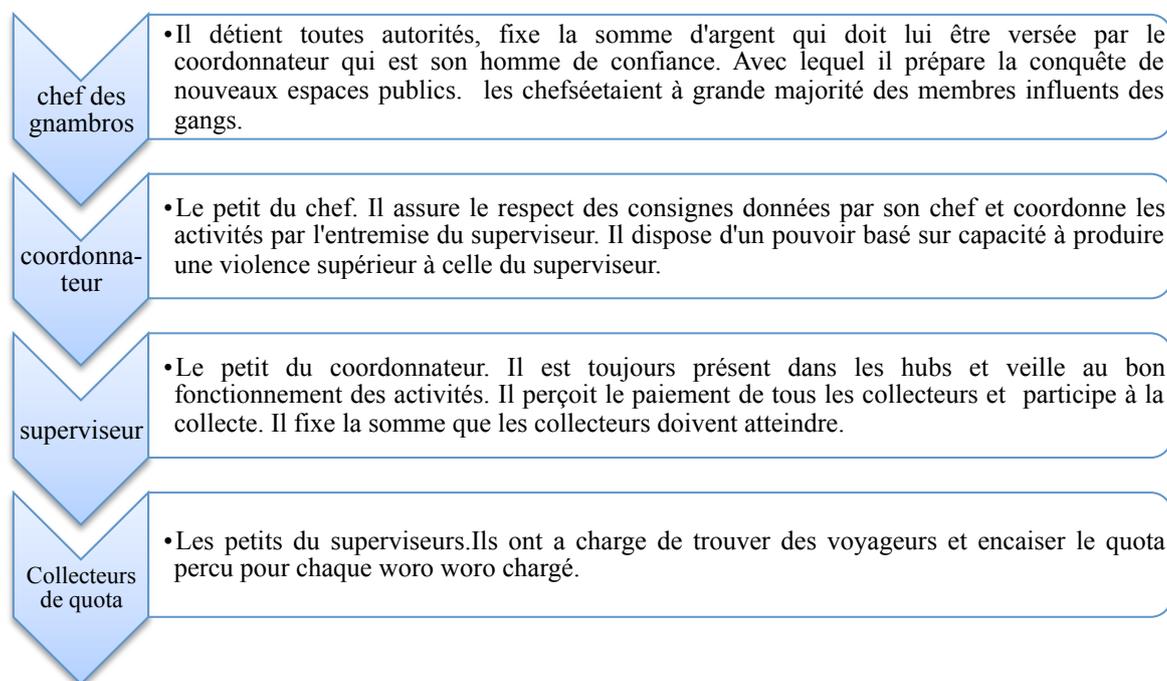


FIGURE 01 : Structuration des *Gnambros* en fonction de la violence criminelle

Les *Gnambros* se réclament être des syndicalistes. Leur syndicalisme se base sur un droit de propriété de l'espace public urbain abritant les hubs. Les *Gnambros* et les syndicats des transporteurs sont actuellement distincts, mais il n'en n'a pas été toujours ainsi. Cette collecte illicite des *Gnambros* a une histoire. Elle

fut instaurée au départ par le syndicat des transporteurs afin de venir en aide aux conducteurs ne pouvant plus exercer. Mais la réticence de certains conducteurs à participer à ces paiements a poussé le syndicat à solliciter l'aide des loubards. Le rôle de ces nouveaux acteurs visait à contraindre les conducteurs récalcitrants au paiement. Ils avaient l'aval des syndicats et se présentaient comme leur branche armée. Mais le syndicat des transporteurs a peu à peu perdu son autorité sur ces groupes. Ces loubards ont au fil des années pris le nom de Gnambros et se sont devenu totalement autonome. Ils se sont donc invités en grand nombre dans les hubs, lieux où ils avaient la possibilité de monnayer leur capacité à produire la violence criminelle.

#### Encart 02

Conducteur : *«La violence c'est leur travail, c'est à cause de la violence ils arrivent à manger, c'est à cause de ça je dis que c'est leur travail ».*

Les *Gnambros* et les syndicalistes ont la capacité de muer d'un statut professionnel à un autre en fonction de la violence criminelle. Ils adaptent aux différentes possibilités de violence criminelle que la société leur offre. Néanmoins ? une fois ces possibilités disparues, ils retournent à leur activité dans les hubs.

#### Encart 03

Recruteur de combattants : *«J'étais dans les black tigers\*...J'ai été dans la rébellion...Je suis syndicaliste... Quand la crise de 2010 a commencé je suis devenu combattant quand c'est fini je suis revenu dans syndicat»*

\*black tigers : gang existant dans la commune d'Adjamé au cours des années 80.

Cette transformation de statut est observable déjà au début des années 90 et le milieu du transport urbain a été l'un des points de convergence. Le schéma suivant l'illustre pleinement.



FIGURE 02 : Muabilité professionnelle des *gnambros* et des syndicalistes en fonction de la violence criminelle.

## 2. Formes d'expression de la violence criminelle

Elle se présente sous deux formes dans les hubs de wôrô wôrô. La violence criminelle individuelle et la violence criminelle collective.

### 2.1. La violence criminelle individuelle

La violence criminelle individuelle est celle survenant entre deux acteurs. Ces rixes sont très récurrentes entre *Gnambrs*. Au cours de ces affrontements, les couteaux sont les armes les plus utilisées. Cette

violence a la capacité de glisser du caractère individuel au collectif. Lorsque les deux *Gnambros* sont en conflit et sont issu de deux groupes distincts, la bagarre à de forte chance de se généraliser, elle occasionne rarement des morts. Si elle touche parfois certains conducteurs, le *Gnambros* ne s'en prend jamais aux syndicalistes.

Encart : 04

« *Un gnambros a piqué piqué\* son ami quand ils se battaient* ».

\*Piqué piqué : Coups de couteau

## **2.2. La violence criminelle collective**

La violence criminelle collective survient toujours entre groupes de *Gnambros* ou entre groupe de syndicalistes. Elle n'oppose jamais un groupe de *Gnambros* et un groupe de syndicalistes. Ce type de violence oppose le groupes exerçant dans le hub à un groupe externe qui tente de les déloger afin d'obtenir un ou de plusieurs jours de collecte. Son déroulement voit la participation d'une cinquantaine de personnes ou plus. Les combats peuvent durer une semaine, et sont animés par des attaques sporadiques. Le déroulement de ces affrontements fait de nombreuses pertes en vie humaine. Les deux groupes en conflit mobilisent des combattants de part et d'autre et toutes sortes d'armes sont utilisées, pour vue qu'elles puissent tuer. Ces attaques sont ciblées. La résistance du groupe attaqué détermine la durée des combats. Elle est réputée pour sa violence extrême qui se traduit par l'incapacité ou la difficulté des forces de l'ordre à y mettre fin. La violence criminelle migre des hubs centraux qui sont les plus

productifs aux hubs secondaires, les moins productifs. A Treichville la violence débute toujours à la gare de Bassam. Si les nouveaux arrivants ont pu dominer, soumettre les *Gnambros* ou les syndicalistes de la gare de Bassam, ils s'attaquent aux hubs éclatés de la commune. Une fois le hub central est contrôlé, les hubs auxiliaires ne résistent pas assez, car le soutien dont ils dépendent n'existe plus. Après la conquête, les nouveaux propriétaires doivent s'accessoiriser afin de parer aux différentes attaques des expulsés. La violence collective n'a pas pour objectif le vol. Néanmoins, certain vagabond profite des troubles pour agresser, pour dépouiller des clients ou des vendeuses.

#### Encart : 05

Conducteur : « *Palabre qui s'est passé au début de l'année ou y a eu deux morts la c'est affaire de jour entre les gnambros qui a créé ça. Y a un nouveau groupe qui voulait s'installer à Koumassi les gars les ont repoussé c'est ça ils sont venu à Treichville pour prendre pieds\* mais ils n'ont pas pu* »

Syndicaliste : « *Un groupe de gnambros peut être laissé par leur boss parce qu'un autre groupe qui peut envoyer plus de quota\* a été pris. Donc celui qui est parti s'en va voir ses gars, et puis ils reviennent avec machette pour attaquer les nouveaux qui ont pris la place* »

Gnambros : « *Ils se sont mis à me piquer partout sur le corps et dans la gorge* ». « *Ils m'ont giflé avec la machette ils ont coupé mon oreille* ».

\* Prendre pieds : posséder un ou plusieurs jours de collecte.

\*Quota ou poids : somme prélevée par le "gnambro" pour chaque voyageur trouvé.

### **2.3. L'organisation de la violence criminelle collective dans les hubs**

La violence organisée est produite par les *Gnambros* et les syndicalistes. Elle se scinde en trois étapes à savoir le recrutement, le regroupement enfin l'armement et l'attaque.

Le recrutement des combattants se fait par le canal d'une personne qui a pour qualité de toujours disposer de combattants. Son rôle est de les programmer en fonction du jour prévu par le client qui souhaite mener une attaque. Il dispose d'un répertoire à cet effet. Les combattants sont informés du coût de leur prestation, mais pas du lieu de l'attaque. Le prix des combattants est fixé en fonction de la dangerosité du lieu à attaquer, le planché est de 1500Ff CFA par combattants pour une attaque. Cette somme sert au transport, le gain du combattant provient des personnes dépouillées, ou du fait qu'ils seront embauchés par le nouveau détenteur de l'espace.

Ensuite, la phase de regroupement et d'armement se fait la veille de l'attaque. Les combattants sont réunis durant toute la nuit à un endroit où ils reçoivent la moitié du prix de leur intervention, l'autre moitié sera perçue quel que soit l'issue (victoire ou défaite) de l'attaque. Seul le combattant ayant accepté le contrat a le droit de recevoir la seconde moitié, une autre personne ne peut le faire. Les lieux de regroupement sont très souvent les armureries dont disposent les *Gnambros* et les syndicalistes. Des armes et la drogue sont distribuées aux recrues. Chaque recrue a la possibilité de refuser les armes qui lui sont proposées, si elle estime être plus active avec ses propres armes. Cette mise au verre se prolonge jusqu'à l'attaque.

En prélude à l'attaque, un émissaire est chargé d'investir le hub en vue de donner des informations sur le nombre approximatif des *Gnambros* présents. Les agresseurs se positionnent à différents endroits dans le hub, et lacent l'assaut. Si les acteurs agressés sont délogés, les agresseurs maintiennent leur position dans le hub et collectent les quotas.

Encart : 06

*« Pour attaquer les gens viennent me voir...j'appelle les gens, le soir avant de partir on se regroupe dans un coin on leur donne les armes...matin quelqu'un va voir s'ils sont là et puis on attaque »*

### **3. Ressources assurant la violence criminelle**

La violence criminelle perpétrée dans les hubs s'appuie sur plusieurs ressources à savoir des armes, un réseau assistance, et la drogue.

Les armes utilisées dans les hubs afin de porter la violence sont de quatre types : les armes blanches, les armes à feu, armes mystiques et les mercenaires.

#### **3.1. Les armes à feu et les armes blanches**

Les *Gnambros* et les syndicalistes possèdent des armureries où ils stockent les armes qu'ils utilisent lors des conflits. La zone d'Abobo dispose de trois armureries se situant respectivement dans les quartiers N'dotrè, Abobo Anador et Abobo derrière rail.

Les armes à feu utilisées sont la Kalachnikov et des pistolets automatiques. Ses armes servent de moyen d'agression et de

protection lors des violences collectives entre les acteurs cité. Elles ne sont pas en grande quantité, néanmoins la majorité des différents groupes possèdent ces armes à l'exception des conducteurs, elles n'apparaissent qu'au cours de la violence collectives. Elles ont fait leur apparition après la crise postélectorale de 2010. En effet les acteurs des hubs ont massivement participé à cette crise et ont gardé les armes après celle-ci.

Les armes blanches utilisées sont des fourchettes [dents limées et torsadées], des gourdins, des couteaux, des machettes [deux extrémités aiguisées], *babylone* ou *djôrôko* [chaîne en acier à grosses mailles], petites haches, ossement humain, les grés<sup>4</sup>.

Les machettes sont aiguisées sur toutes leurs extrémités donnant une plus grande chance de blesser mortellement l'adversaire par un simple contact quelle que soit l'extrémité utilisée. Ou encore la machette peut ne pas être aiguisée. Cette technique vise à briser les os de l'adversaire et susciter une hémorragie interne pour une mort retardée loin du hub. Les parties visées sont la cage thoracique plus précisément le côté gauche, et la tête.

L'utilisation des couteaux par les *Gnambros* et le syndicaliste visent certes à faire mal à l'adversaire, mais elle peut soit visée la mort à coup sûr ou laisser des séquelles indélébiles. Pour ce qui est de la mort à coup sûr, le couteau est planté verticalement du côté gauche entre la clavicule et le coup. L'hémorragie interne inhibe peu à peu l'activité du cœur et des poumons occasionnant la mort. Si l'utilisation vise à laisser des séquelles, le couteau est planté dans la fesse et la blessure est prolongée horizontalement le plus profondément possible.

---

<sup>4</sup> - Mot Malinké désignant la corne d'un animal.

Cette incision permet de rompre le nerf sciatique occasionnant la paralysie de la victime. Le même résultat est aussi atteint par la section du tendon d'Achille au niveau du talon.



Source : Enquête du 28/10/14

Les gourdins sont rendus plus meurtriers en insérant des pointes dans la partie renflée utilisée pour frapper. Ils brisent les os et perforent la chaire de l'adversaire. Ils sont utilisés au cours des violences criminelles collectives. Cette arme ne vise pas une partie précise du corps, le gourdin est tout aussi dangereux pour les personnes immunisées mystiquement ou celles qui ne le sont pas.

Les *Babylones* peuvent être utilisés comme une armure. Ils sont enlacés au coup et autour de la cage thoracique, ce dispositif protège des coups de machette. Ils peuvent servir à agresser dans ce cas de figure, ils sont enroulés autour du bras et utilisés comme un fouet.

Le Kalam est des morceaux de Bambous fins aux bouts très effilés utilisés comme stylo dans les écoles coraniques. Cet instrument d'écriture est prisé, car permet d'infliger de profondes blessures aux

personnes ayant été préparé mystiquement contre toutes agressions à arme métallique. Le Kalam apparaît régulièrement dans la violence individuelle et collective, le ventre, la cage thoracique, les cuisses, les fesses sont les parties visées. Il est utilisé comme un couteau, sa forte utilisation se justifie par sa facilité d'acquisition et le grand nombre d'acteurs immunisés aux agressions à l'arme métallique.



Source : Enquête de 28/10/14

Les Grès sont des cornes d'animaux au bout effilé. Les cornes prisées sont celles des antilopes, des gazelles, des biches. Selon les enquêtés, elles ont la particularité de faire de profonde plaie incurable, la méthode indiquée pour lutter contre cette arme est de l'éviter. En plus de cette capacité, les utilisateurs empoisonnent ces cornes. Elles peuvent être utilisées directement ou mises sur des supports en fer, en bois ou sur des lanières de cuir et portées autour du bras. Sans oublier les ossements humains qui sont taillés et empoisonnés.

Encart : 07

Conducteur : « *Quand il y a palabre ici on voit tout machette, kalach, bois, fer, hache, djôrôko, pistolet* ».

Syndicaliste : « *Grè la y a pas affaire de je suis dji, si ça te gagne ça rentre, ça va mal te blesser. Tout ce que tu peux faire c'est disparaître ou bien fuir, en tout cas faut pas il va te piquer sinon on peut rien pour toi* »

Les adversaires esseulés capturés subissent des tortures avec toutes sortes d'armes blanches. Les objets contondants visent la nuque, la tempe, le flanc gauche de la cage thoracique. Par contre, les armes pouvant faire des entailles visent la gorge, le flanc gauche de la cage thoracique, l'artère fémorale se trouvant dans la cuisse, l'arrière de la cheville, le poignet pour vider l'adversaire de son sang. L'utilisation de cette arme est plus précise lors des tortures effectuées par les acteurs des hubs.

### **3.2. Les armes mystiques**

Les armes mystiques utilisées dans les hubs ont une histoire. Ce milieu était fortement dominée par la population étrangères (Guinéenne et malienne) ces acteurs disposaient d'armes mystiques et faisaient du transport leur chasse gardée. Les Ivoiriens voulant investir ce milieu ont donc été obligé de se doter des mêmes armes mystiques pour pouvoir s'installer. Au fil des années elles sont devenues les armes les plus répandues dans les hubs. Elles ont deux propriétés, en même temps qu'elles protègent, elles procurent au détenteur une capacité de nuisance par la violence hors du commun. L'acquisition des pouvoirs se fait par le port : des bagues, d'amulettes [aux bras, à la hanche], par des bains, des ingurgitations de décoctions ou par des entailles faites sur le corps. Toutes ces préparations se font selon les prescriptions d'un préparateur mystique.

## Encart : 08

Syndicaliste : « *Moi ma main a été travaillé avec la main de tima\* avec kplôblé\*. Si je t'attrape tu peux pas quitter, si je te tape tu peux pas t'arrêter si tu es simple.... Mon blouson que je porte quand c'est gâté à la gare là-bas la, si je touche femme qui a enfant qui n'a pas encore trois mois là, grossesse la tombe* ».

\*Tima : mot Malinké désignant l'Oryctérope, animal réputé pour être un ingrédient efficace dans la préparation des armes mystiques.

\*Kplôblé : mot Baoulé désignant le Daman mammifère doté d'une poigne très ferme, réputé pour être un ingrédient efficace dans la préparation des armes mystiques.

Première propriété : Les pratiques mystiques rendent invulnérables aux projectiles des armes à feu, des coups de machettes et de couteaux. Elles ont la capacité de rendre invisibles le détenteur du pouvoir mystique, lui donnant ainsi la capacité d'attaquer sans être vu. Des animaux sont offerts en sacrifices avant les affrontements criminels pour attirer la victoire, agrandir ses chances de vaincre l'adversaire sans trop grand effort. La protection peut se faire à travers des écritures en Arabe faites sur une plaque en métal appelé Walaga Négué mise sur des braises ardentes. Ce rituel protège les membres du groupe lors de la violence criminelle à condition que la plaque soit sur les braises durant les affrontements. Les pratiques mystiques dotent l'acquéreur d'une sorte de bouclier immatériel en tout lieu et en tout temps.



Source : Enquête du 28/10/14

Deuxième propriété : doter son détenteur d'une puissance physique destructrice Capable de causer la mort de l'adversaire. La force de frappe est fonction de la puissance du pouvoir mystique. Certains *Gnambros* ont la possibilité de causer des blessures profondes, évanouir ou étourdir l'adversaire par des agressions à main nue ou infliger des coups mortels. Ces capacités leur permettent de lutter contre un grand nombre de personnes. Les chefs *Gnambros* déboursent d'énormes fonds pour la préparation mystique de certains de leurs éléments. La catégorie des *Gnambros* est beaucoup portée sur ces pratiques qui sont pour eux un moyen indispensable pour survivre dans les hubs.

Encart : 09

*Gnambro* : « Ils ont essayé de me découper à la machette et quand ils n'ont pas réussi, un d'entre eux a mis sa main dans mon pantalon. Il a saisi la corde blanche attachée autour de ma hanche...l'a noué autour de sa propre hanche avant de m'agresser à la machette »

Syndicaliste «C'est pas celui qui a la force qui gagne, c'est celui qui a le meilleur médicament ... Pour se préparer c'est cher, souvent le boss peut payer pour son bon petit pour partir sur terrain quand c'est gâté... Pour apprêter un élément vrai vrai la, on peut dépenser 200 000f CFA ou bien plus même. On l'envoi à Kong, après à Dabakala et puis on vient Drahala ».

### 3.3. Les mercenaires

A côté de ces pratiques, il existe aussi les mercenaires qui sont des ex-gangsters. Ce sont de redoutables combattants assez craints dans le milieu de la violence, ils allient une dextérité au combat, une bonne manipulation des armes (armes à feu et armes blanches) doublée de puissants pouvoirs mystiques. La majorité des syndicats et les groupes de *Gnambros* en disposent. Ils sont mobilisés en cas d'agression d'un groupe externe. Leurs interventions sont rapides et meurtrières. Ils sont à la solde d'un seul groupe qui les entretient quotidiennement. Le rôle qui leur ait assigné est de produire des violences extrêmes quand ils sont sollicités par le groupe dont ils sont sous la tutelle financière.

Encart : 10

Agent communal : « *Ils ont des anciens gangsters qu'ils entretiennent qui sont là pour se battre seulement pour eux, et ce sont des gars que le milieu des vagabonds reconnaît comme personne dangereuse à éviter* ».

Conducteur : « *Quand le vieux loup descend sur terrain...les autres ont peur ils fuient entre vagabonds ils savent que il y a d'autres quand ils sont sur terrain c'est pour tuer* »

### 3.4. Réseaux

De véritables réseaux d'entraide sont tissés entre les groupes de *Gnambros* et entre les différents groupes de syndicalistes au sein des hubs à Abidjan donnant vie au renfort. Mais les syndicalistes et les *Gnambros* entretiennent également des relations avec des acteurs fictifs conduisant à des coopérations tacites. Les acteurs fictifs sont des personnes qui n'exercent pas d'activité dans les hubs, néanmoins

leur coopération avec les *Gnambros* influe fortement la violence criminelle produite dans les hubs. Les acteurs fictifs répertoriés sont des forces de l'ordre, des personnes occupantes de hauts postes ministériels, ou des responsables politiques.

### 3.4.1 Le renfort

Le renfort est l'apport en termes de combattants fait par les syndicats affiliés au réseau du syndicat attaqué. En effet, cette assistance mutuelle est développée par des réseaux de syndicalistes afin de lutter contre d'éventuels agresseurs. Lorsque le groupe attaqué appartient à un réseau, il reçoit une assistance. Les autres membres mobilisent leurs combattants et se joignent aux affrontements violents pour assurer la victoire du membre agressé. Cette organisation se met automatiquement en place dès qu'une attaque est signalée, de sa rapidité d'intervention dépend le maintien du groupe attaqué. Les "gnambro" développent le même réseau. A grande majorité les personnes constituant le renfort viennent d'Abobo, tout comme les recrues de la violence criminelle organisée.

Encart : 12

Conducteur : « *Les chefs de gars s'aident entre eux. Quand c'est chaud, ses alliés viennent l'aider pour défendre son ghetto. Parce que si tu laisses on prend pour ton gar, demain sa peut être toi qui va venir t'aider ? S'il n'est plus là, c'est une mafia* ».

Syndicaliste : « *La majorité de renfort là sa vient d'Abobo* ».

### 3.4.2. Les coopérations tacites

Les *Gnambros* et les syndicalistes entretiennent des coopérations avec des acteurs fictifs que sont des forces de l'ordre, des représentants politiques et les personnes occupant de hauts postes.

Certaines forces de l'ordre usent de la violence légale dont elles disposent pour contraindre les *Gnambros* et les syndicalistes à coopérer. Ils leur versent des sommes d'argent et bénéficient de leur assistance. En cas d'attaque, si le groupe versant de pots de vin est submergé, certains agents des forces de l'ordre interviennent pour mettre fin à l'affrontement. Cette situation empêche le nouveau groupe s'installer et à l'ancien de se maintenir.

Mais cette coopération est très fragile, s'il s'avère que le nouveau syndicat promet plus et est plus fort, la coopération se rompt avec l'ancien syndicat et se crée avec l'autre. Une journée de collecte entière est reversée à ces agents des forces de l'ordre.

Encart : 13

Conducteur : « *Depuis la crise là si corps habillés n'est pas derrière toi c'est pas facile de prendre pieds à gare de Bassam... Ce sont les têtes de syndicats des Gnambros qui vont faire versement de (un haut gradé de l'armée dans la zone d'Abidjan sud cité)* ».

Conducteur : « *Au départ Hitler n'était pas d'accord que (un nom d'un haut gradé de l'armée cité) vienne manger dans affaire de syndicat Parce que c'est pour les noucis. (nom d'un haut gradé de l'armée cité) a mis faux délit sur lui on l'a mis en caba\* donc les gens de son syndicat ont fui. Les autres se sont calmés et ont commencé à verser le gué\* de (le même nom cité). Après Hitler a été libéré. Il a rassemblé ses gars sûrs pour préparer sa revanche, pour prendre pieds en bri à la gare de Bassam. C'est ce qui a causé la bagarre en avril là »*

Caba : Prison.

Gué : La part d'une personne dans un partage.

Certains hommes politiques sollicitent les *Gnambros* ou les syndicalistes pour porter la violence dans le camp de leurs adversaires politiques. Les interventions sont multiformes (agression physique, mettre fin à des manifestations). Comme ce fut le cas de la crise post-électorale. En retour les acteurs des hubs bénéficient d'un gain financier et d'une couverture basée sur un réseau d'influence détenu par ces hommes politiques. Cette coopération les met au-dessus des mesures punitives correspondant à leurs actes délictueux posés. La coopération s'entend à certains agents du ministère du transport qui observent la loi de l'omerta, restent sourds aux plaintes des conducteurs.

Encart : 14

Gnambros : « *Quand il y avait la guerre on m'a appelé pour aller intervenir à la cité rouge parce que au deuxième tour les jeunes de la cité attaquaient la maison du parti... Avec les politiciens on discute le prix, ça dépend de ce qu'ils nous demandent* ».

### 3.5 La drogue

Les drogues les plus utilisées sont le Cannabis communément appelé *Wassa* dans le milieu des hubs. La drogue est consommée par les porteurs de violence durant l'exécution de leur activité et en grande quantité avant les violents affrontements. Ce stimulant consommé par la grande majorité des *Gnambros* favorise la production de la violence criminelle. Il existe presque toujours des fumoirs ou *gragras*<sup>5</sup> aux alentours des grands hubs de *wôrô wôrô*. Ces

---

<sup>5</sup> - Gragra : mot nouci désignant un fumoir.

points de vente sont des lieux de convergence très fréquentés par les *Gnambros*.

Encart : 15

Conducteur : « *Ils se droguent avant d'aller sur terrain, il n'est plus lui-même il va te faire du mal pour rien* »

L'intensité de la violence criminelle dans les hubs de *wôrô wôrô* sera appréhendée à partir de la récurrence des tueries, de la durée des combats, du nombre de participants. Pour cerner de façon sûre, les facteurs explicatifs de la variation de la violence criminelle deux étapes s'imposent. Tout abord, déterminer la forme de violence regroupant les indicateurs de l'intensité ensuite, répertorier les animateurs de cette violence criminelle.

La variation de l'intensité de la violence criminelle est fonction dans un premier temps des acteurs concernés et de la forme d'expression de la violence dans un second temps. Les *Gnambros* et les syndicalistes étant les véritables porteurs de la violence criminelle il convient que les conflits les opposants soient plus effroyables. Les violences criminelles collectives sont plus meurtrières que les violences criminelles individuelles qui sont moins accessoirisées en armes. Ces deux résultats prouvés confirment que seules les violences collectives produites par les *Gnambros* et les syndicalistes peuvent rendre compte de l'intensité. En effet ces violences collectives mobilisent plus de 100 combattants par le canal du renfort. De plus toutes les armes sont utilisées durant la violence criminelle collective, le lourd bilan en mort est tout justifié. Cette violence peut s'étendre sur une ou deux semaines, cela s'explique par les différentes actions vindicatives en vue d'acquérir ou reconquérir le hub. L'évolution de

l'intensité est sans équivoque, avant la crise postélectorale seule les armes blanches étaient utilisées. Cependant après cette crise, des armes d'assaut sont présentes dans les hubs faisant plus de victimes. Tous ces facteurs ne font qu'alourdir le sinistre bilan des morts à travers la croissance exponentielle de l'intensité de la violence criminelle.

Encart : 16

Syndicaliste : « *Avant il n'y avait pas trop de mort, mais maintenant il y a trop. Si tu t'amuses on va te tuer gratuit, ils sont armés* ».

## **5. Sources et typologies des pouvoirs des hubs de *wôrô***

Les conducteurs ont un pouvoir de grève, l'interruption de leur activité met fin à toutes les autres du hub. Ce pouvoir se fonde donc sur l'atout d'être le pilier central auquel se greffent toutes les autres activités. Elle est de courte durée, car sa mise en application porte aussi bien atteinte à son détenteur qu'aux syndicalistes et aux *Gnambros*. Le pouvoir des conducteurs est latent.

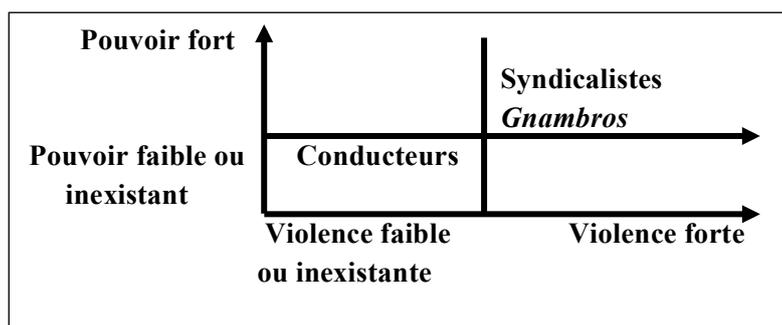
Les *Gnambros* ont un pouvoir charismatique qui tire sa source des armes à feu, des armes blanches, des armes mystiques, des mercenaires, du renfort, des coopérations tacites, de la capacité financière forte, de la drogue. La violence criminelle pour eux est le moyen de revendication par excellence. Le pouvoir des *Gnambros* est manifeste et continu.

Les syndicalistes ont un pouvoir charismatique doublé d'un pouvoir légal. Le pouvoir légal provient des normes établies

conférant une autorité au syndicat pour l'exercice de sa fonction. Le pouvoir charismatique tire sa source des armes à feu, des armes blanches, des armes mystiques, des mercenaires, du renfort, des coopérations tacites, de la capacité financière forte, de la drogue.

## 6. Jeux de pouvoirs et domination dans les hubs

Les hubs de *wôrô wôrô* sont des lieux où s'opposent continuellement des jeux de pouvoirs. Les trois catégories des hubs que sont les conducteurs, les syndicalistes et les *Gnambros* disposent d'atouts qui fondent leur pouvoir. Cette topographie porte plus sur le pouvoir et la domination conférée par la capacité à produire la violence criminelle sans occulter les autres pouvoirs basés sur d'autres ressources.



Topographie des rapports de pouvoirs et dominations en fonction de la violence criminelle

Les *Gnambros* possèdent l'une des plus fortes capacités de violence criminelle. Leur pouvoir se base principalement sur la violence criminelle collective et est absolu sur tous les autres acteurs des hubs hors mis les syndicalistes. A cet atout s'ajoute les coopérations tacites qui est un aval amplifiant leur capacité par le manque de mesures punitives. Mais cette attitude coopérative revêt une stratégie, qui consiste à faire profiter de leur activité et capacité les différents acteurs pouvant causer leur départ des hubs. Cette

stratégie couverte par les coopérations tacites assure la survie des *Gnambros* dans les hubs.

Les syndicalistes possèdent un pouvoir de domination basée aussi bien sur la violence criminelle que sur les normes syndicales. Le pouvoir du syndicat des transporteurs nait d'une caution légale consensuelle qui lui confère une force punitive à l'égard des conducteurs. Ce pouvoir est utilisé pour soumettre les conducteurs, elle n'atteint en aucun cas les *Gnambros*, ce pouvoir est permanent. La violence criminelle produite par les syndicats est à l'endroit des nouveaux syndicats cherchant une place dans le hub.

Les conducteurs ne possèdent aucun pouvoir de domination basée sur la violence criminelle. Ils disposent d'un pouvoir de grève. La grève constitue un atout pour les conducteurs, lorsqu'il est utilisé les activités des *Gnambros* et des syndicalistes sont toutes paralysées. Mais elle ne peut garantir un pouvoir absolu aux conducteurs, parce qu'elle est rare et de courte durée. La grève est toute aussi nuisible pour les conducteurs car elle soulève la difficulté des charges financières ménagères journalières auxquelles ils doivent faire face. Cet atout constitue une contrainte aussi bien pour ses détenteurs que les acteurs contre lesquels il est dirigé. Ce pouvoir n'est pas permanent. Les conducteurs subissent le pouvoir des *Gnambros* et des syndicalistes.

### Encart : 18

Gnambro : « *Gare de Bassam c'est notre territoire celui qui a s'amusé on va prendre pour lui* »

Conducteur : « *C'est parce qu'on n'est pas solidaire sinon si nous tous ont dit on roule plus temps que y a gnambros la, toi-même tu vas voir l'état va les chasser. Mais quand on dit on roule pas y a des chauffeurs qui se cachent pour rouler pour chercher prix de popote... On peut rien faire gnambro fait ce qu'il veut son derrière est soudé* »

Gnambros : « *Si tu es là tu es trop calme... On va te chasser parce que tu ne peux pas défendre quelqu'un, or quand tu es chaud chaud ca effraie* »

Conducteur : « *Tu travail parce qu'ils sont beaucoup, ils ont les armes on-t-oblige à donner l'argent, tu vas faire comment tu es obligé de donner*».

ils ne peuvent s'y opposer. Une contrainte forte les obligeants à accepter une coopération non bénéfique.

Confrontation des pouvoirs autour des espaces disputés :

- Les conducteurs ne participent pas et ne sont aucunement visés par ces conflits criminels.
- Les syndicalistes s'opposent par le canal de la violence criminelle et des coopérations tacites aux nouveaux syndicats cherchant un positionnement sur leur site afin de préserver leur monopole de collecte.
- Les *Gnambros* s'opposent par le canal de la violence criminelle et des coopérations tacites aux nouveaux groupes de *Gnambros* cherchant un positionnement sur leur site afin de préserver leur monopole de collecte.
- Les *Gnambros* et les syndicalistes ne confrontent jamais leur pouvoir.

### 7. Normes de régulation des interactions

Il existe un corps de loi formelle consensuelle régissant les rapports entre conducteurs et le syndicat des transporteurs. Ces normes

justifient les tickets vendus de façon journalière aux conducteurs et la vérification du respect des normes de sécurité prescrites par ce corps de lois.

Par contre, il n'existe aucune norme formelle justifiant les fonds collectés par les *Gnambros*. Ils usent de leur capacité de nuisance pour fonder la légitimité de leur activité. La loi du plus fort est la seule qu'ils appliquent. Se réclamant propriétaire de ces espaces publics abritant les hubs de *wôrô wôrô*, les *Gnambros* instaurent la violence comme moyen de contrôle de ces territoires. De plus se conformer à cette norme préserve des représailles ou des sanctions. La violence criminelle produite entre groupes de *Gnambros* renseigne sur l'ampleur des représailles possibles. La norme informelle qu'est la violence criminelle constitue donc le fondement de la coopération entre *Gnambros*, conducteur, syndicaliste. Bien que cette violence criminelle ne soit pas dirigée et déployée dans toutes ses dimensions contre les conducteurs et les syndicalistes, elle arrive à réguler leurs rapports avec les *Gnambros*. La violence criminelle observée dans les hubs de transport sert à réorienter et équilibrer les rapports entre différents groupes de *Gnambros*. Elle est le moyen de revendication du droit de collecte et de faire face aux empiétements récurrents concertants la gestion de l'espace public qui abrite le hub.

## Encart : 18

Conducteur : « *Gnambro n'est pas dans discussion pour se comprendre. Dès qu'il y a quelque chose c'est avec brutalité ils règlent tout... Ils vont prendre des médicaments bizarres bizarres pour venir faire palabre, tous ça la c'est pour obliger les chauffeurs à payer... se sont des brigands on peut faire quoi, rien. C'est eux qui fixe prix de chargement ici* »

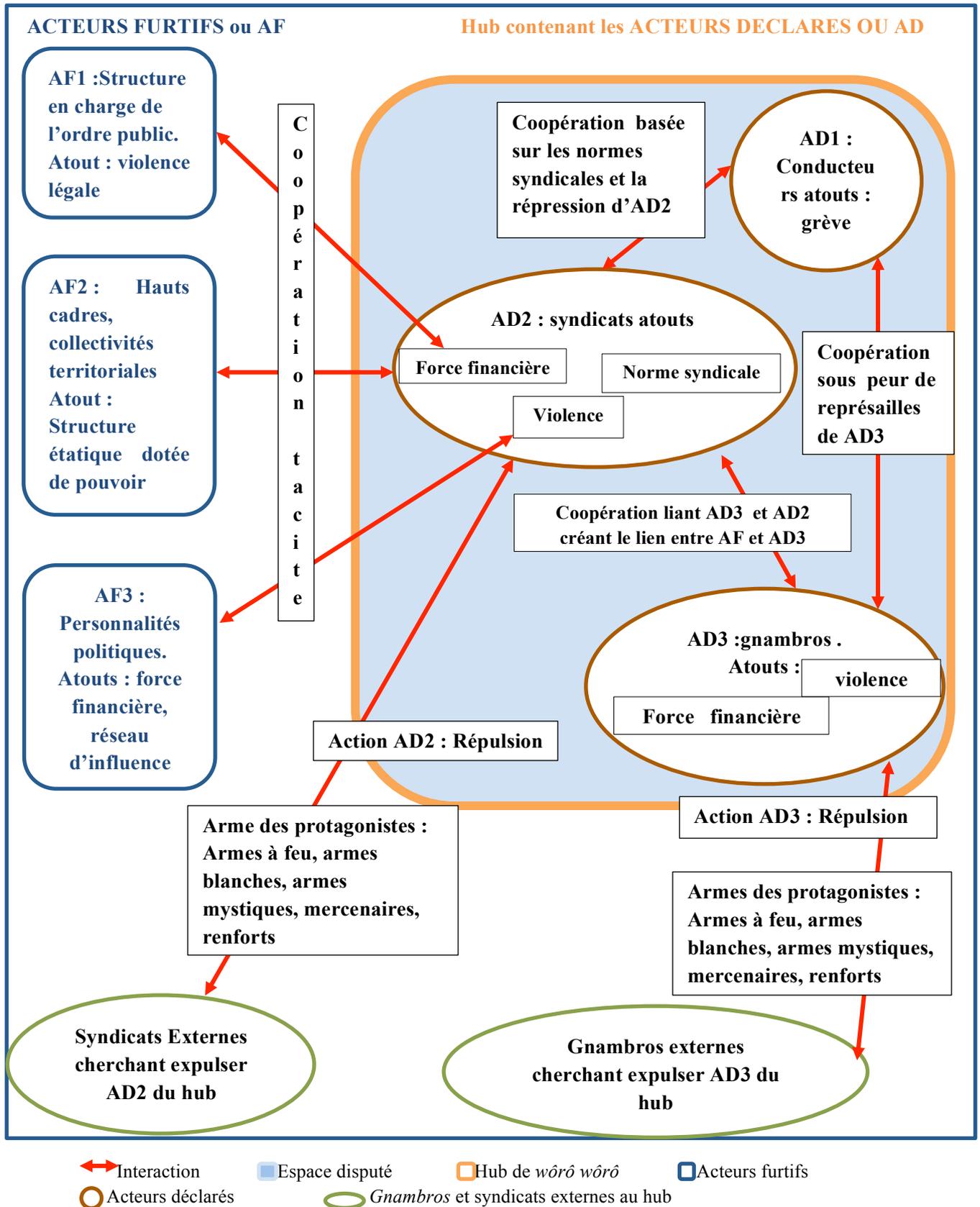
Gnambros : « *Quand quelqu'un te fait quelque chose faut le gbabougou\* là demain il va sciencé\** ».

Recruteur de combattants : « *Si tu viens m'arracher ce que je prends pour manger c'est que tu peux me tuer, moi aussi je ne vais pas te laisser je vais te tuer* ».

\*Gbabougou mot nouci : la bagarre ou agresser une personne.

\*Sciencé mot nouci : réfléchir avant de poser un acte.

### Schéma récapitulatif des résultats



## **CHAPITRE IV : DISCUSSIONS**

Pour une meilleure compréhension des analyses, il convient tout d'abord rappeler les différents intérêts des parties prenantes qui déterminent la configuration des rapports et la stabilité des coopérations fondées sur le gain réciproque.

## 1. Cartographie des parties prenantes des hubs de *wôrô wôrô*

Cette partie porte sur l'identification des parties prenantes. Elle se présente sous des formes multiples, soit une organisation, un ou des groupe(s) d'individu(u) ou un individu, qui pour des intérêts influent sur la configuration des rapports afin de capter les ressources qui leur sont profitables. Le fonctionnement des hubs fait intervenir deux types de parties prenantes, les acteurs déclarés et les acteurs fictifs. Ces deux types d'acteurs renferment respectivement plusieurs catégories. Il convient donc de les répertorier, identifier leurs intérêts respectifs et les actions menées pour les préserver.

### 1.1 Acteurs déclarés

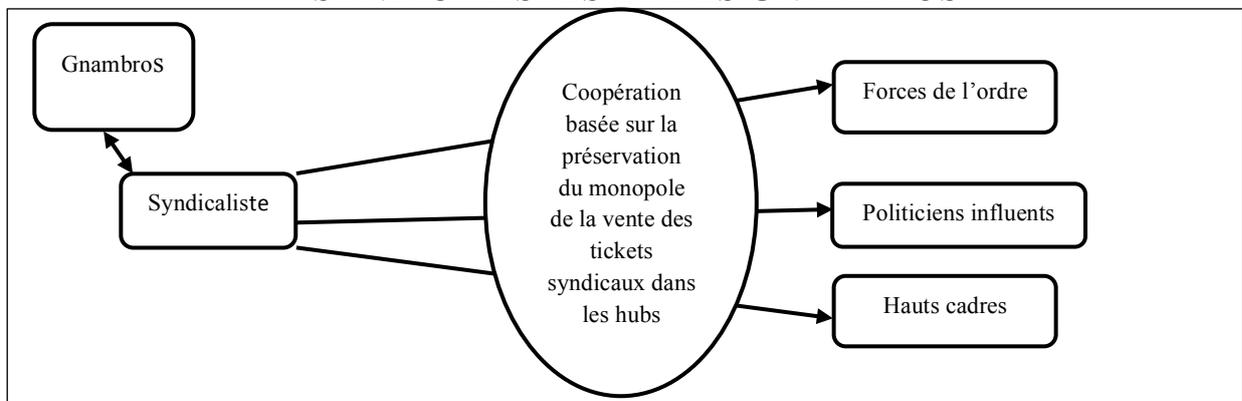
Les acteurs déclarés sont ceux qui exercent une activité ponctuelle dans les hubs, connue de tous. Elle prend en compte les conducteurs, les syndicalistes et les *Gnambros*.

Les conducteurs assurent le voyage des passagers selon un trajet intra-communal ou intercommunal. Ils tirent un énorme avantage des espaces publics transformés en hub, ils permettent de capter plus de clients qui convergent vers ces points fixes. Pour protéger cet avantage que leur offrent ces points fixes, ils usent de la grève qui est leur seul atout

Les syndicalistes ont pour rôle de défendre le droit des conducteurs. Ils tirent leur profit de la vente journalière des tickets syndicaux dont l'achat est obligatoire pour tous les conducteurs exerçant dans leur zone. La protection de cet avantage se base sur des normes syndicales, la violence criminelle, des réseaux d'assistance développés entre syndicats. Sans oublier les coopérations tacites entretenues avec des membres influents des parties politiques, de hauts cadres et certaines forces de l'ordre.

Les "gnambros" jouent le rôle de rabatteurs, ils cherchent des clients aux alentours des hubs pour les conducteurs. Pour chaque client trouvé, ils perçoivent des commissions obligatoires versées par les conducteurs qui varient en fonction du trajet. Dans le jargon des hubs, cette commission est appelée poids ou quota. Pour maintenir leurs intérêts, ils usent de la violence criminelle, des réseaux d'assistance développés entre groupe de *Gnambros*. Sans oublier les coopérations voilées entretenues avec des membres influents des parties politiques, de hauts cadres et certaines forces de l'ordre par le canal des syndicalistes.

Figure 05 : SCEMATISATION DES INTERETS DES SYNDICALISTES ET DES GNAMBROS



## 1.2 Les acteurs fictifs

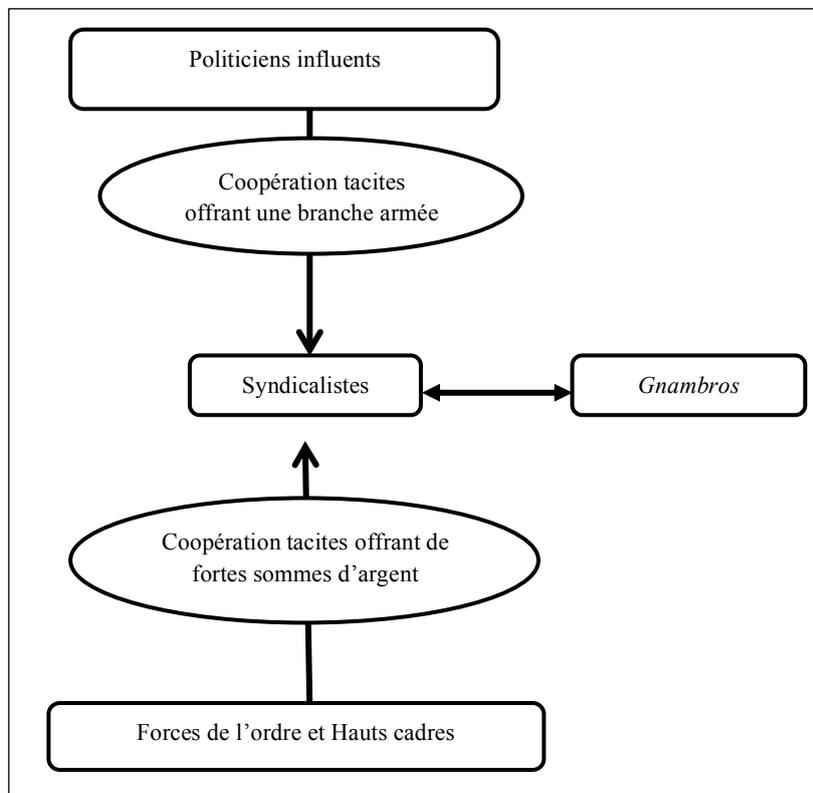
Des membres politiques influents, certains hauts cadres et certaines forces de l'ordre sont les acteurs dont il est question ici. Ils n'interviennent pas directement dans la gestion des hubs, néanmoins ils ont une grande influence dans le déroulement des activités et la prise de décision dans les hubs.

Ces membres influents de certains groupes politiques utilisent les *gnambros* et les syndicalistes pour porter la violence criminelle dans le camp adverse. Les hubs constituent donc un vivier de porteurs de violence à la solde de certains partis politiques. Ces politiques jouissent donc d'une branche armée qu'elle entretient et protège.

Les hauts cadres reçoivent des sommes d'argent issues des taxes collectées par les syndicalistes et les *Gnambros*. Pour toujours recevoir ces pots de vins, ces hauts cadres de l'administration publique observent la loi de l'omerta face aux différents actes délictueux posés par les deux catégories citées.

Les forces de l'ordre qui coopèrent avec les syndicalistes et les *Gnambros* ont un jour de collecte qui leur est intégralement reversé. Ce contrat officieux permet aux acteurs des hubs de travailler en toute quiétude malgré l'atteinte portée à la sécurité publique durant les conflits criminelle les opposants.

Figure 06 : SCEMATISATION DES INTERETS DES ACTEURS FICTIFS



## 2. Culture de la violence criminelle urbaine

Les instigateurs de la violence criminelle dans les hubs sont les *Gnambros* et les syndicalistes. Par leur itinéraire professionnel violent, ils imposent la violence criminelle adoptée aux autres acteurs des hubs. A grande majorité, ce sont des repris de justice, des ex-membres des gangs ou des drogués vivant dans les rues. Ces cadres ont constitué des cadres intégrateurs sociaux qui leur ont inculqué des valeurs et des compétences inscrivant la violence criminelle dans le répertoire du normatif. Contrairement aux cadres intégrateurs (la famille et l'école) identifiés par Myriam Houssay-Holzschuch (2002),

comme duplicateur de la violence urbaine. L'incubation de la violence criminelle liée à la gestion des hubs à Abidjan se fait dans les gangs et dans la rue où seule la loi du plus fort est admise. Certains n'ayant pas vécu dans ces cadres et confrontés à ce critère constituant un moyen d'intégration ou de maintien dans les hubs s'y formatent. Le caractère violent d'un acteur facilite son intégration au sein des *Gnambros* ou des syndicalistes, car il constitue un moyen de préservation des acquis, un appui en cas d'agression. La violence criminelle permet d'être en phase avec leur conscience collective. La souche de leur solidarité se fonde sur cette culture, qui se base sur la capacité à utiliser la violence criminelle comme moyen de défense ou domination. Cette solidarité peut être qualifiée de mécanique, dans la mesure où ces acteurs sont animés des mêmes valeurs, de mêmes croyances à savoir la possibilité d'intégrer, de se maintenir et de capter des ressources par le truchement de la violence criminelle collective. Dans les hubs de *wôrô wôrô*, les *Gnambros* mènent leur activité de façon individuelle en occupant tout l'espace public abritant le hub. Cet individualisme n'est qu'un poncif de la réalité. Lorsqu'un d'entre eux est confronté à une difficulté, automatiquement un mécanisme de regroupement en vue de surmonter cette difficulté par la violence est mis en place. Ce regroupement est fonction de la gravité de la difficulté rencontrée, plus elle est élevée plus le regroupement est massif. Une fois la difficulté surmontée, le groupe se décompose et chaque *Gnambros* retourne à son activité et le hub retrouve son calme. Cette mobilisation nourrit des intérêts collectifs et individuels, mais ils ne peuvent se réaliser que si le groupe existe. La perpétuation de l'existence des *Gnambros* dans les hubs se fonde sur ce lien de groupe qui se conjugue à la culture de la violence criminelle. Isolé, le *gnambros* et

les syndicalistes est vulnérable, la violence criminelle collective est le moyen d'amplification de son autorité. Leur pouvoir n'existe que parce que le groupe existe, cette situation les pousse donc à développer la solidarité mécanique pour ainsi emprunter l'expression de Durkheim. Elle s'appuie sur la valeur commune qu'est la violence criminelle. La culture de la violence criminelle créant le lien entre membres du groupe cristallise la solidarité observable chez ces deux catégories d'acteurs. Être courageux, dévoué, bagarreur, suscitent une estime, une intégration aisée et une adoption fortes par les autres membres. Ces caractéristiques renforcent les liens groupaux. Cela favorise l'incorporation et une atomisation de la violence criminelle perceptible dans la plus petite entité qu'est le *Gnambros* ou le syndicaliste. L'essaimage de la violence criminelle dans les hubs répond donc à une expression culturelle qui se reprend de façon diffuse au sein des deux catégories pour le maintien de celle-ci. Cette culture de violence criminelle ne se limite pas à l'habitus, elle est doublée d'une monétisation de celle-ci, si besoin, ou si possible. Les *Gnambros* et les syndicalistes s'engouffrent dans les brèches de violence criminelle occasionnées par les remous sociaux en vue d'un gain financier. L'effectivité de ce monnayage s'illustre par leur transformation en combattants suite à la crise post-électorale de 2010. Ou encore leur sollicitation par des personnes assez présentes dans la sphère politique pour reprendre la violence dans le camp opposé. La violence criminelle développée par les *gnambros* et les syndicalistes se présente comme une ressource utile, nécessaires à ces hommes politiques pour instaurer un désordre quand ils en sentent le besoin. Il y a donc une déportation, une invitation de la violence criminelle urbaine dans le champ politique. Ils représentent l'un des viviers

constituant le levier de violence criminelle utilisé par la sphère politique. Leur grande capacité de nuisance leur permet de faire le pont entre la violence sociale et la violence politique lors des insurrections ou des remous sociétaux. Selon Hobsbawm (1972), les gangs ont la possibilité d'acquérir une dimension politique en période d'insurrection. S'il est vrai qu'il ne s'agit pas des gangs mais des *gnambros* et des syndicalistes, toujours est-il qu'ils ont tous des pratiques déviantes groupales confinées originellement à la sphère sociale qui se retrouve dans la sphère politique. Ce groupe a donc la possibilité d'entendre son champ d'action de violence criminelle et de devenir plus puissante, donc encore plus difficile à contrôler.

### **3. Coopérations tacites : Acteurs déclarés et acteurs fictifs**

Ces coopérations sont très subtiles et presque imperceptibles alors qu'elles sont primordiales pour la compréhension des actions des différentes catégories d'acteurs. Les coopérations entretenues par les syndicalistes et les *Gnambros* avec certaines forces de l'ordre, certains politiciens et des hauts cadres leur confèrent plus de pouvoir. Ces réseaux d'interaction se présentent comme une toile tissée autour des acteurs légitimes plus principalement autour des conducteurs. Elles ne sont rien d'autre que des stratégies mises sur pied par les *Gnambros* afin de continuer à exercer dans les hubs, malgré le mécontentement des autres acteurs. Les forces de l'ordre et les hauts cadres ont pour objectif de profiter des fonds extorqués aux conducteurs par le canal des *Gnambros* et bénéficier des fonds collectés par les syndicalistes. Les conducteurs ne peuvent que subir dans la mesure où toutes tentatives administratives de dénonciation

sont tuées au stade embryonnaire par les hauts cadres. Quant aux forces de l'ordre, elles ne donnent aucune suite aux plaintes répétées de conducteurs, ils sont donc livrés à eux même. Cet abandon confine les conducteurs au compromis. Les conducteurs sont assimilables à des vaches laitières dont tous les acteurs tirent un bénéfice par le morcèlement des ressources issues des voyages. La violence criminelle observée dans les hubs est soutenue par un mécanisme faisant intervenir plusieurs acteurs dont les syndicalistes et les *Gnambros* ne sont que la face visible de l'iceberg. Cette manne qui attire les tous les acteurs (syndicalistes, *Gnambros*, acteurs fictifs) occasionnent l'appauvrissement des conducteurs. Ces différentes coopérations sont des stratégies qu'ils développent pour maintenir leur utilité aux yeux de ceux qui pourrait occasionner leur départ des hubs. Cette forme de corruption amplifie l'autorité et le pouvoir des *Gnambros* et des syndicalistes qui sont intouchables malgré le caractère des activités qui est soit illicite soit abusif.

La coopération que les syndicalistes et les *Gnambros* entretiennent avec politiciens ne vise pas l'assujettissement des conducteurs. Néanmoins par ricochet, elle leur confère un bouclier de protection qui les hisse au-dessus des lois punitives leur donnant la capacité de produire la violence criminelle en toute impunité. Cette configuration des rapports plante le décor de la forte insécurité dans l'interaction entre les acteurs des hubs. Ce sentiment d'insécurité est une réalité, les différents appels des conducteurs pour une assistance confortent pleinement l'insécurité engendrée par leur attitude. Cette protection apportée par les hommes politiques se justifie par la totale mise à

disposition des syndicalistes et de *Gnambros* aux différentes aspirations (actions criminelles) des hommes politiques.

#### **4. Configuration et dynamique des pouvoirs de gestion des espaces publics disputés à Abidjan.**

L'exercice de tout pouvoir se base sur des ressources, des atouts permettant à son détenteur d'exercer une domination. Dans les hubs, chaque catégorie dispose d'atout permettant d'asseoir cette domination qui peut être soit sporadique ou continue. Les *Gnambros* et les syndicalistes combinent trois affiliations avec des acteurs fictifs teintant ainsi leurs capacités à porter la violence criminelle d'un réseau fort. Cela leur confère une protection et légitimation de ses actions illicites. Perpétuellement animés par une extension de l'espace où s'exerce leur pouvoir, les *Gnambros* et les syndicalistes s'appuient sur ces réseaux pour laisser éclore la violence criminelle dont ils ont la culture. Les deux facteurs que sont les réseaux fondés sur les coopérations tacites et la violence criminelle influencent fortement la détention du pouvoir et de sa durée dans les hubs. Ce sont donc les moyens de subsistance des catégories cités en amont. L'existence des pouvoirs détenus par les *Gnambros* et les syndicalistes répond à certaines exigences. Pour les *Gnambros*, le pouvoir animé d'actes criminels prend forme et s'exerce lorsqu'il existe un hub, des conducteurs et des groupes de *Gnambros* externes cherchant un positionnement dans le hub. Pareils pour les syndicalistes à la simple différence que le groupe externe cherchant un positionnement est un autre syndicat. Le mécanisme de production de la violence se met en place lorsqu'une catégorie (syndicalistes,

*Gnambros*) sent la menace d'un groupe extérieur à l'égard de ses intérêts. L'intérêt des syndicalistes est la vente des tickets aux conducteurs, dont l'achat est obligatoire. Celui des *Gnambros* est la collecte des quotas obtenus après trouvés des clients aux conducteurs. La confrontation de ces atouts détermine la configuration des rapports de dominants à dominés entre acteurs de la même catégorie. La non-agression entre syndicalistes et *Gnambros* sur le même espace disputé répond à un résonnement. Les *Gnambros* et les syndicalistes s'érigent respectivement en détenteur du droit de possession du même espace disputé. Néanmoins, le fondement des ressources tirées de ces espaces est distinct et l'une n'empêche pas l'autre. La distinction du fondement de la détention facilite la cohabitation. Les conducteurs sont par conséquent le maillon le plus faible auquel s'appliquent tous les pouvoirs du hub.

Le pouvoir dont dispose est un champ d'action qui très souvent se limite au hub. Parfois, ils arrivent que leur pouvoir s'exerce aux alentours des hubs sur des commerçants qui se trouvent obligé de leur verser des frais d'utilisation de ces espaces. Les *gnambros* et les syndicalistes convoquent des atouts endogènes et exogènes pour assoir une domination totale dans les hubs. La croissance exponentielle de ce pouvoir leur permet d'outrepasser l'autorité communale en collectant des taxes journalières aux abords du hub. De façon interposée, leur capacité à produire la violence criminelle conditionne l'action des conducteurs à une coopération non lucrative. Auquel cas ils s'exposeraient à cette capacité de nuisance des *gnambros*.

L'aval de certaines forces de l'ordre doublé par la couverture des certains hommes politiques galvanisent, conforte et confère un plus

grand volume de pression, donc de pouvoir aux *gnambros* et aux syndicalistes dans la gestion des espaces disputés. S'il est vrai que le lien de coopération entre *gnambros* et forces de l'ordre émane de la pression de la violence légale, il n'en demeure pas moins être un atout de taille dans leur capital social impulsant la violence criminelle. De plus, ces forces de l'ordre sont en vérité un renfort qui ne dit pas son nom. Ils interviennent et mettent fin aux affrontements mettant à mal le syndicat ou le groupe de *gnambros* coopérateur. Le rôle de protecteur de *gnambros* est donc imputable aux forces de l'ordre qui en tire profit. La capacité la plus effrayante en termes d'atout fondant le pouvoir est la solidarité mécanique qui impulse une formation massive et automatique des *Gnambros* ou des syndicalistes pour une production de la violence criminelle collective face à une difficulté. Ils possèdent une forte capacité financière leur permettant de toujours maintenir les forces de l'ordre de leur côté.

La capacité à entrer en grève constitue le seul atout auquel s'adosse le pouvoir des conducteurs des hubs. Elle inhibe toutes activités du hub, mais constitue un handicap à leur égard. La conduite est leur seul levier économique permettant de subvenir aux charges domestiques quotidiennes. Son arrêt met à mal l'accomplissement des devoirs financiers familiaux. La pression des charges familiales confère un caractère sporadique à l'utilisation de cet atout qu'est la grève et même quand il est effectif sa rigueur s'effrite après un jour.

Tous les syndicats de transporteurs ne remplissent les différentes conditions permettant d'exercer à savoir le récépissé et l'agrément. Ainsi, que le syndicat soit en règle ou pas, la mise en activité de celui-ci passe obligatoirement par des confrontations criminelles pour la détention de l'espace. Néanmoins tous les syndicats bénéficient d'une

reconnaissance légale de la part des conducteurs. Cette reconnaissance offre une possibilité de pression unipolaire s'appliquant aux conducteurs pour l'achat obligatoire des tickets syndicaux. Le refus des conducteurs peut engendrer des sanctions qui sont de loin inférieures à celle qui opposent les syndicats. Les conducteurs sont donc les seuls à subir le pouvoir légal dont il dispose.

La configuration des jeux de pouvoirs désigne les *Gnambros* et les syndicalistes comme étant les détenteurs du plein pouvoir dans la gestion des hubs abrités par les espaces publics. S'il est vrai que l'activité des conducteurs est celle qui donne lieu à toutes les autres, elle reste la cible de pression et des influences indirectes de tous les pouvoirs du hub.

Leur pouvoir présente les caractéristiques du pouvoir que Max Weber qualifie de charismatique. En effet, leur pouvoir puise sa source dans des actes héroïques de violence criminelle collective ou individuelle qui leur confère non pas une estime, mais suscite plutôt l'effroi chez les autres acteurs des hubs. L'influence de ce pouvoir est sans équivoque, il n'est pas porteur d'idées mais plutôt de violence criminelle assurant l'hégémonie de la catégorie des *gnambros*. La période d'effectivité de ce pouvoir est fonction de la durée de la capacité de nuisance qui entretient la peur, donc la soumission. Les hubs sont donc sous la domination des *Gnambros* qui sont de loin les acteurs les plus puissants.

La ville d'Abidjan est un territoire composé de micro-territoires. Les espaces publics disputés font partie de ses micro-territoires qui possèdent des règles de fonctionnement interne spécifiques aux micro-territoires. Si à première vue les activités des hubs se déroulant sur ces espaces disputés, paraissent désorganisées et anarchiques, une analyse

plus profonde prouve le contraire. Ces espaces sont organisés et soumis à une autorité fondée par un pouvoir s'appuyant sur des réseaux de coopération et une capacité de nuisance par la violence criminelle. Une fois à l'extérieur de ces espaces les acteurs se conformes aux lois générales. Malgré la forte probabilité d'y perdre la vie aux cours des confrontations ou des jeux de pouvoirs, les syndicalistes et les *gnambros* défendent leurs territoires et annexes d'autres à causes des fortes ressources qui en émergent. La pauvreté combinée à leur culture de la violence criminelle les pousse à s'ériger en propriétaires d'îlots publics urbains pour leur réalisation dans la société. Ce "droit de propriété" auto attribué leur permet de codifier les rapports avec l'atout qu'ils maîtrisent le mieux à savoir la violence criminelle. Leur pouvoir fort est donc la matérialisation de la coopération avec les acteurs fictifs qui dans l'ombre donnent leur donne plein pouvoir d'action. Ces espaces constituent les moyens matériels de leur subsistance individuelle et groupale.

## **5. Rôle de la violence criminelle dans les hubs à Abidjan**

L'ajustement des rapports entre acteurs des hubs voit la participation de plusieurs facteurs et de ressources. La violence criminelle est la norme informelle de régulation imposée par les *Gnambros* et les syndicalistes. La réorientation des rapports, le maintien des acquis, l'équilibre permettant l'action collective dans le hub en sont l'objectif. L'anarchie existante dans le milieu du transport urbain leur permet de s'imposer dans la gestion des espaces disputés à cet effet. Ils codifient les interactions entre acteurs des hubs à partir de

l'atout qu'ils maîtrisent le mieux à savoir la violence criminelle. Cette anarchie renseigne sur l'absence de l'ordre public qui leur donne un libre cours, et expose les conducteurs à d'éventuelle agression. Si elle est toujours plus intense, régulière et meurtrière entre *Gnambros* ou entre syndicalistes, la violence criminelle a aussi un impact sur l'interaction avec les acteurs légitimes (conducteurs) des hubs qui ne participent pas à cette violence criminelle. Les acteurs légitimes sont incapables de faire face à la forte capacité de nuisance par la violence criminelle dont disposent les *Gnambros* et les syndicalistes. L'absence de la politique publique de sécurité ou son inactivité obligent les acteurs légitimes à interagir sous l'effet de peur de représailles. La violence criminelle produite par les *Gnambros* et les syndicalistes régule de façon indirecte les rapports avec les acteurs légitimes. Sachant qu'ils sont prêts à tuer pour se maintenir, et ne disposant pas de moyens adéquats de riposte, la coopération se présente comme le compromis qui protège des représailles. La peur de représailles conduit les conducteurs à une relation, une interaction imposée.

La coopération entre conducteurs, *Gnambros* et syndicalistes résulte d'un effet pervers de la violence criminelle. De temps à autre ils entrent en conflit léger avec les conducteurs pour un rappel de leur dicta. En effet la violence criminelle produite ne vise pas la soumission des conducteurs. Elle vise plutôt une protection de leur territoire des envahisseurs. Mais les ressources multiples déployées par ces derniers suscitent une peur qui conditionne l'action des conducteurs à leur égard. Les *Gnambros* et les syndicalistes exercent un contrôle social par le canal de la violence criminelle soutenue par

des ressources et des stratégies de coopération donnant lieu à des réseaux.

La norme de régulation des hubs porte le sceau des syndicalistes et des *Gnambros*, car ils disposent du monopole de la violence, donc imposent un jeu de violence auquel ils sont inégalables. Dans cette régulation, ils ne font aucune concession pour une conciliation des intérêts divergents contrairement aux acteurs légitimes. Comme le dit Howard Becker (1985), les groupes sociaux créent les normes en se basant sur des critères de classe sociale, groupe ethnique, profession, la culture. Pour eux, l'ajustement des rapports se justifie par l'expression de la culture de la violence adoptée, érigée en maxime dans les hubs. Hors mis, les conducteurs, la majorité des autres acteurs ont cette culture, ce qui explique utilisation de la violence dans tous les hubs. Les acteurs légitimes étant les plus faibles ne peuvent que subir sous la pression d'éventuelles représailles. Il est préférable de coopérer avec un acteur qui peut à tout moment ôter la vie, qu'entrer en conflit avec lui, surtout que les moyens de lutte sont inégaux. Cette prise en otage des hubs par les *Gnambros* et les syndicalistes se base sur leur capacité propre et sur des stratégies développées pour le maintien du climat de peur qui fonde la coopération. Les atouts dont disposent les conducteurs sont infructueux. L'interaction prend plus la forme d'une extorsion de fond sous peur de représailles animant les victimes. Cette absence de la sécurité publique s'apparente dangereusement à la situation peinte par CATANZARO (2002) en Italie occasionnant des pressions illicites des réseaux maffieux sur la population.

Dans les hubs, chaque catégorie dispose d'atout permettant d'asseoir cette domination qui peut être soit sporadique ou continue. Les acteurs légitimes ou les conducteurs sont défavorisés en termes de pouvoirs contrairement aux syndicalistes et aux *Gnambros*. Le pouvoir dont disposent ces deux catégories pourrait être qualifié de charismatique en s'inscrivant dans l'approche tripartite du pouvoir de Weber. En effet leur pouvoir se base sur des prouesses criminelles collectives régulières ne suscitant non pas une estime, mais plutôt un effroi chez les acteurs légitimes. Sa perpétuation par le maintien de la crainte à travers la capacité d'une violence dissuasive leur assure tout droit. Ce pouvoir s'impose par dissuasion, car les conducteurs ne s'y opposent pas par peur de représailles, ils se laissent dominer. Par contre s'ils s'y opposaient, les violences auraient la même intensité que celle produite entre groupes de *Gnambros* ou entre groupes de syndicalistes. Cette réalité confirme l'approche de TILLY sur la violence collective moderne. S'il est vrai qu'elle n'est pas dirigée contre l'état, l'actuelle violence criminelle devient plus effroyable en fonction de la résistance rencontrée. Une forte résistance pourrait favoriser une croissance exponentielle de la violence criminelle justifiée par la mobilisation de toutes les armes en leur disposition pour vaincre les acteurs légitimes.

## **6. Connexité instabilité politique et violence criminelle dans les hubs**

Il existe un lien étroit entre l'instabilité politique et la détention du pouvoir de gestion des espaces disputés abritant les hubs à Abidjan. En effet des hommes politiques influents entretiennent des rapports avec les *Gnambros* et les syndicalistes. Cette coopération permet aux

politiciens d'avoir à disposition une branche armée, une sorte de milice qui se compose et se décompose selon la configuration du climat politique. Cette réalité observée est semblable à celle peinte par BASENGUISA-GANGA (2001) au Congo où les partis politiques disposent de milices leur servant de moyen d'oppression ou de défense. Cette contiguïté entre instabilité politique et la violence criminelle dans les hubs est encore plus perceptible lors des changements des régimes. La succession des régimes à la tête de l'état occasionnent très souvent voir impérativement un changement au niveau de la détention du pouvoir dans les hubs. Les *Gnambros* et les syndicalistes affiliés à l'ancien régime sont perçus comme la branche armée informelle du parti politique ayant perdu le pouvoir. Dès lors de nouvelles équipes de syndicalistes et de *Gnambros* affiliés au nouveau régime évincent les acteurs des hubs coopérant avec l'ancien régime. Cette action est d'autant plus facile dans la mesure où le changement politique occasionne une restructuration de l'armée et de l'administration affaiblissant ainsi les anciens acteurs détenteurs du pouvoir au profit des nouveaux groupes qui disent interagir avec eux.

Le jeu politique influence fortement la construction, la détention et la durée du pouvoir basée sur la violence criminelle dans les gestions des espaces disputés qui abritent les hubs. Le curseur du pouvoir se déplace d'un groupe à une autre conduisant ainsi à une réversibilité de la posture victimaire. Ce soutien politique tacite fondant une coopération permet à certains s'acteur de se construire en déconstruisant d'autre en fonction des affiliations, naissent et disparaissent avec les partis politiques. Ces dernières décennies, les stratégies d'appropriation de la gestion des espaces disputés à Abidjan

en s'appuyant sur des forces politiques portent une coloration ethnique. Le groupe de *Gnambros* ou de syndicalistes détenteurs du pouvoir est pour la plus part du temps issu de la même région que le détenteur du pouvoir étatique. Tribalisme prend donc forme dans la gestion des espaces disputés abritant les hubs qui génèrent des fonds énormes. L'emprise tribale déployée dans l'acquisition des sert de bouclier de protection sociale qui ne manque de s'investir dans le champ politique en période d'instabilité politique. La porosité des frontières entre la violence politique et la violence sociale dont fait cas sommier (1999). La distinction est donc chancelante pour emprunter le vocable de CRETIEZ (2008). Les intérêts et la préservation de ceux-ci poussent les politiques à inoculer à la sphère sociale la violence politique qui très vite se mue en violence sociale.

## **7. Sécurité publique et violence criminelle dans les hubs**

La sécurité publique mise en place par l'état est sérieusement mise à mal par la violence criminelle dans le domaine du transport urbain. L'anarchie existante dans ce domaine constitue le terreau favorable, permettant l'instauration de la violence criminelle en levier de régulation suscitant l'insécurité. La terreur inspirée par les *gnambros* et les syndicalistes pousse les conducteurs à une coopération sous peur de représailles violentes sous le regard presque indifférents des forces de l'ordre. L'appareillage répressif juridique chargé de la protection de la population ivoirienne se trouve incapable d'y faire face car certains de leurs membres collaborent avec les porteurs de cette violence criminelle. Cette coopération tacite fait de certaines forces de l'ordre des artisans de l'ombre de la violence

criminelle. Cela traduit la fébrilité de la politique publique de sécurité minée par la corruption qui fonde ces coopérations tacites. Quand même l'état tente de remédier à la violence criminelle produite dans les hubs, il utilise le facteur donnant lieu à cette violence criminelle à savoir l'anarchie. L'état utilise l'anarchie pour lutter contre l'anarchie les mêmes méthodes conduisant aux mêmes résultats, il apparait claire que ces pratiques d'endiguement sur fond d'anarchie ne feront qu'amplifier la violence criminelle. En effet l'état tente tant bien que mal de stopper l'activité des *Gnambros* en utilisant la violence légale. Mais ces actions sont inefficaces parce qu'elles ne sont pas continues et sont produites de façon désorganisé, elles sont plutôt sporadiques. Cela favorise la réinstallation des *nambros* dans les hubs après la disparition de l'intervention visant à les déloger.

L'incapacité de l'état par sa sécurité publique fébrile peinant à protéger les conducteurs de la violence criminelle initiée dans les hubs, pourrait pousser les conducteurs à se doter de moyens pour y arriver. Même si sous l'effet de la peur de représailles, les conducteurs coopèrent, ils semblent nourrir une révolte durant le dernier semestre 2014 visant à exclure définitivement leurs éventuels oppresseurs des hubs. La révolte du 28 septembre 2014 des conducteurs paralysant l'autoroute du nord à Abidjan l'illustre bien. Les conducteurs et leurs syndicats ont mis sur pieds une brigade anti *Ggnambros* pour stopper le racket et créer un climat de sécurité dans les hubs. La stratégie adoptée est assimilable à l'idée de Charlotte BOISTEAU (2012) qui souligne que l'idéologie sécuritaire qui anime les populations favorise l'industrie de la sécurité privée. En effet, l'incapacité de l'état à assurer pleinement la sécurité publique occasionne la perte du

monopole de la sécurité urbaine au profit des structures de sécurité privée. Ce recrutement est une sécurité privée qui répond donc à un dispositif sécuritaire composé de jeunes pouvant faire face à la forte capacité de violence criminelle dont dispose les *Gnambros*. Si rien n'est fait, la violence criminelle liée à la gestion des espaces publics urbains risque de dangereusement s'amplifier. La possibilité donnée aux conducteurs de se faire justice sera confrontée à la détermination des *Gnambros* qui conduira à la tolérance zéro. Cela s'explique par le fait que la subsistance du groupe de sécurité privée des conducteurs et le groupe des *Gnambros* ne peuvent évoluer concomitamment. L'existence d'un groupe passe par la destruction de l'autre par le canal de la violence criminelle. Ce présage de violence criminelle peut donner lieu à une transformation des potentiels agresseurs que sont les *gnambros* en victimes. Toutes ces affiliations doublées par la violence criminelle des syndicalistes et des *gnambros* suscitent un sentiment d'insécurité, de peur chez les conducteurs qui se sentent plus exposés du fait de leur présence dans les hubs. Mais ils ne sont pas les seuls à souffrir de cette insécurité. Même si les violences criminelles collectives entre *gnambros* sont des conflits socialement contrôlés, elle occasionne des dégâts collatéraux auxquels la population y est exposée. L'insécurité qui anime la population naît des troubles de l'ordre public par la violence criminelle produite avec récurrence. Elle en paie souvent le lourd tribut en termes d'agressions, de pillages, de destruction des biens de dégâts. De plus elle impacte négativement les activités économiques puisqu'elle paralyse la circulation durant des journées entières empêchant le déplacement des populations. A cela s'ajoute l'incapacité des pouvoirs publics à endiguer la violence qui donne du volume à la

peur, à l'inquiétude. Le caractère imprévisible de la violence criminelle collective et son intensité fondent toute l'inquiétude, car tout comme les conducteurs la population est une potentielle victime.

De plus, cette situation de tension perpétuelle de violence criminelle dans les hubs de *wôrô wôrô* donne naissance à une économie parallèle illicite, la commercialisation de la drogue. Les hubs renferment de grands consommateurs de stupéfiants qui sous leur effet arrivent à commettre des actions meurtrières. Par conséquent, des fumoirs germent autour des grands hubs qui constituent de véritables marchés d'écoulement. Sachant que les différentes communes d'Abidjan comptent au moins un grand hub, par analogie donc, il aurait autant de grands hubs que de fumoirs. Ces fumoirs subissent régulièrement des descentes policières, néanmoins aucune mesure n'est prise pour une destruction définitive des cabanes de bois servant de fumoirs et de lieu de prostitution. On ne parlera pas du cautionnement des forces de l'ordre par contre d'un laxisme qui transforme les environs des hubs en zone fortement criminogène les nuits.

Les actions menées par l'état pour la disparition des *Gnambros* du milieu du transport est avantageux pour les conducteurs, car elles permettent de rompre le compromis fondant leur assujettissement sous l'effet de peur de représailles. Par contre elles portent un sérieux coup la sécurité des biens et des personnes. Se limiter à la simple suppression de l'activité des *Gnambros* occasionnera la naissance de la violence criminelle sous d'autres formes et d'autres lieux. En effet, cette suppression pourrait favoriser la résurgence des gangs, amplifier les vols doublés d'agressions physiques, les braquages et la vente de

drogue. Ces activités illicites seraient de façon sur leur point de chute vu que bon nombre des *Gnambros* pratiquaient ces activités avant de se fondre dans le milieu du transport. Cette affirmation repose sur le fait que suite la dissipation de la crise post-électorale à laquelle ils avaient participé, les *Gnambros* sont revenu dans le milieu du transport. Alors si cette activité venait à être stopper sans palliatif, ils retourneraient à coup sûr en grand nombre dans ces activités auxquelles ils appartenaient mettant à mal la sécurité publique. Au regard de leur coopération avec les politiques, livrés à eux même les *Gnambros* pourraient se muer en branche armée de certains partis politiques. Cela déporterait la violence criminelle des hubs dans la sphère politique. Lutter contre la violence criminelle dans ce milieu serait plus difficile, car ils seront plus discrets et difficilement accessibles. Les *Gnambros* sont des acteurs qui ont à leurs charges des familles, cette activité leur permet de subvenir aux besoins de celle-ci. Sa suppression et l'existence des charges familiales les conduiraient à utiliser la violence, chose qu'ils maîtrisent le mieux pour capter des ressources financières. Ce climat d'insécurité concourt à conditionner négativement le développement le secteur du transport urbain, car il n'augure aucune confiance aux investisseurs. Se confiner à la suppression des activités transformerai les *Gnambros* en ce que Michel Wieviorka (2011) qualifierai de sujet flottant. Le sujet flottant est l'acteur qui par son exclusion, son incapacité à transformer ses attentes en actions produit la violence comme moyen de réponse.

Pour une maximisation des chances de réussite, la politique d'assainissement du secteur du transport urbain privée doit tenir compte de certains aspects. L'état doit organiser ce secteur afin de

mettre fin à l'anarchie. L'état à Ivoirien envisage supprimer l'activité des *Gnambros*. Alors que les *Gnambros* ne peuvent être intégrés à la catégorie des syndicats, cela engendrerait des conflits basés sur la gestion du pouvoir. Les intégrer à celle des conducteurs en mettant des *wôrô wôrô* à leurs dispositions causerai d'autres violences, car la conscience collective basée sur la violence criminelle du groupe existe toujours. De fait, ils nourriront des désirs de domination pour la création d'un autre compromis qui leur est profitable et infructueux pour les conducteurs. Il serait plus prudent de leur trouver des activités hôtes hors de ce secteur. Dans son recadrage professionnel, le groupe des *Gnambros* doit être démantelé pour briser la solidarité dans la violence criminelle dont ils font cas. Les activités hôtes ne doivent pas concentrer un grand nombre d'entre eux en un même lieu, cela évitera la perpétuation de la conscience collective qui fonde la violence collective criminelle. Des activités éclatées composées de deux ou trois *Gnambros* pourrait dissiper l'esprit collectif. La politique de sécurité publique devrait prendre aussi en compte les acteurs fictifs qui pourraient s'opposer à cette initiative, car elle met fin aux interventions criminelles politiques et aux coopérations sur fond de corruption dont ils jouissent. Trouver une activité licites aux *Gnambros* leurs permettraient de se délier de ces acteurs fictifs avec lesquels ils sont obligés de tisser des liens pour fonder et maintenir leur collecte illicite dans les hubs.

## CONCLUSION

Cette étude est une approche de la violence criminelle liée à la gestion des espaces publics urbains à Abidjan. L'espace choisit à cet effet est le hub *de wôrô wôrô*, ce choix se justifie par la régularité de la violence criminelle en ce lieu. Elle s'inscrit dans une trame qualitative, s'appuyant sur une analyse de contenu des données obtenues d'un échantillon stratifié et tente d'appréhender le rôle de la violence criminelle dans les hubs. L'approche théorique a été faite à la lumière de la théorie des champs de BOURDIEUX.

### Nouvel apport de connaissance

L'immersion phénoménologique dans la violence criminelle dans les hubs a permis d'appréhender le rôle régulateur de celle-ci. Elle est la norme qui instaure l'équilibre de l'interaction entre les acteurs des hubs. Mais il faut signifier qu'ici cette régulation due à la violence criminelle ne résulte pas d'une confrontation directe victime et bourreau occasionnant une domination ou un équilibre de la terreur conduisant à une stabilisation de l'interaction. La régulation sociale dans les hubs provient d'un effet pervers induit par la violence criminelle. La capacité de nuisance criminelle produite entre groupes de *Gnambros* en conflit occasionnant des morts suscite une peur chez les conducteurs. Cette peur quant à elle fonde la coopération qui se présente comme un compromis. Sous l'effet de la peur de représailles, les conducteurs qui sont de simples spectateurs de la violence criminelle se sentent obligés de trouver un point de convergence avec les *Gnambros* pour éviter d'être en proie à cette violence.

La violence criminelle peut donc de façon indirecte suscitée, imposer une conduite sociale, une régulation d'interaction entre acteurs

participants à la violence et des acteurs externes n'y participants pas. Bien vrai que ces acteurs ne participent pas à la violence criminelle perpétrée, ils ont la capacité de jauger la violence produite et la mettre en relation avec leur capacité à y faire face. Si la violence produite est supérieure à leurs capacités, motivées par la peur de représailles, les acteurs externes développent une forme de résilience. La violence criminelle peut sous l'effet de la peur de représailles impulser une régulation sociale dont les variations dépendent du détenteur celle-ci.

### Perspectives de recherche

Les perspectives de cette étude se divisent en deux axes, la première porte sur le devenir professionnel des *Gnambros*. La seconde porte sur les axes de recherche qui se dégagent de cette étude. L'état ivoirien envisage supprimer cette activité. Si tel est le cas, la suppression doit être faite avec des mesures d'accompagnement consistant à donner la possibilité au *Gnambros* d'en mener de nouvelles. Il serait donc souhaitable, voir impératif de diligenter une étude visant connaître les aspirations professionnelles des *Gnambros* hors des hubs. Cela permettra de mettre sur pied des programmes d'insertion professionnelle en adéquation avec leurs attentes pour obtenir le départ souhaité sans pour autant déporter cette violence dans d'autres sphères de la société ivoirienne.

## BIBLIOGRAPHIE

ALVARO Pires.2007. *Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique*. P37-38

AXELROD Robert.2006, *Comment réussir dans un monde d'égoïste. Théorie du comportement coopératif*. Odile Jacob,.  
<http://www.melchior.fr/Comment-reussir-dans-un-monde.5457.0.html>

BANQUE MONDIALE. 2010. *Violence in the City: Understanding and Supporting Community Responses to Urban Violence*. Washington D.C.

BAZENGUISSA-GANGA, Rémy. 2001. "Rester jeune au Congo-Brazzaville : violences politiques et processus de transition démocratique." *Autrepart* 18 (2): 119. doi:10.3917/autr.018.0119.

BEKOE, Dorina Akosua Oduraa. 2010. *Trends in Electoral Violence in Sub-Saharan Africa*. Vol. 10. United States Institute of Peace.

BODY-GENDROT Sophie. 06 janvier 2003 « *Les nouvelles formes de la violence urbaine aux Etats-Unis* ». *Cultures & Conflits* [En ligne], 06 | été 1992. <http://conflits.revues.org/647>

BONNEWITZ, Patrice. 2005. *Premières leçons sur La sociologie de Pierre Bourdieu*. 2. éd.,2. tirage. Bibliothèque major 9. Paris: Presses Universitaires de France.

BOISTEAU Charlotte. 2012. *Violences sécurités et territoires*. Harmattan. P 131.

CAPITAINE B. et A. MARSAC. 2009. *Du « cas limite » de Georg Simmel à la conceptualisation de la violence par Michel Wieviorka*. *Emulation*. N°5, vol 3, , PP. 34-42. <http://www.revue-emulations.org/articles/Emulations5.pdf>

Charles Tilly, « La violence collective dans une perspective européenne », *Tracés. Revue de Sciences humaines* [En ligne], 19 | 2010, mis en ligne le 30 novembre 2012, consulté le 14 novembre 2015. URL : <http://traces.revues.org/4919> ; DOI : 10.4000/traces.4919

CHARLOTTE BOISTEAU. 2012. *Violences, sécurités et territoires*. Paris. Harmattan. P 131.

CHESNAIS Jean-Claude. 1981. *Histoire de la violence en Occident de 1800 à nos jours*. Robert Laffont.. P 13 . <http://Quebec.synergiecanada.org/revue/nps/1988/v1/n1/301022ar.pdf>

Claire BENIT-GBAFFOU et al. 2006/4-2007/1. *Le territoire contre le réseau ? Fermetures de rues et nouvelles formes de gouvernance urbaine à Johannesburg, Nairobi et Ibadan*, Flux, n° 66-67. p19-38. <http://www.cairn.info/revue-flux-2006-4-page-19.htm>

COURET Dominique. 1997. *Territoires urbains et espace public à Abidjan quand gestion urbaine et revendications citadines composent*. Orstom. p. 29-45\*8. [http :  
www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010012784](http://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010012784)

CRETTEZ Xavier. 2008. *les formes de la violence*. REPERES.

DEPELTEAU François. 2013. *La démarche d'une recherche en sciences humaines*. Edition De Boeck Université.

DONNADIEU GERARD ET GERARD LAYOLE. 1995. *Essai d'interprétation systémique de la régulation sociale dans une organisation*,. <http://www.gregoriae.com/dmdocuments/1995-04.pdf>

Elom, Paul Ulrich Otye. 2011. “*La Privatisation Des Espaces Publics Dans La Ville de Yaoundé (Cameroun): Le Cas Des Activités Commerciales.*” *Africa Development* 36 (1): 1–12.

ÉDOUARD, ROBERSON. 2013. *Violences et Ordre Social En Haïti: Essai Sur Le Vivre-Ensemble Dans Une Société Postcoloniale*. Québec (Québec): Presses de l'Université du Québec.

François DUBET, *Théorie de la souffrance sociale*, la vie des idées, le 27 février 2008

FRAPPAT, H. 2000. *La violence*. Paris : Flammarion (Corpus). P4.

FOUCAULT, Michel. 2014. *Surveiller et Punir. Naissance de La Prison*. Gallimard. p.175, 183 ; 201, 216.

GERARD DONNADIEU et GERARD LAYOLE. 1995. *Essai d'interprétation systémique de la régulation sociale dans une organisation*.

GAUVAIN Mathilde. 2008. *Les territoires de l'informel. Étude du commerce de rue à Caracas*. [http:// cal.revues.org/1720](http://cal.revues.org/1720).

HOBSBAWM, ERIC. 1972. "Social Bandits: Reply." *Comparative Studies in Society and History* 14 (04): 503–5.

HOWARD BECKER. 1985. *Outsiders*. Paris. Métailié. P 38-41.

GUIONNET, CHRISTINE. 2015. "Comptes rendus." *Sociologie du Travail* 57 (2): 256–59. doi:10.1016/j.soctra.2015.03.012.

GUY, VINCENT. 2009. « Les types sociologiques d'éducation selon Max Weber », *Revue française de pédagogie* [En ligne], 168 |. Mis en ligne le 01 juillet 2013. <http://rfp.revues.org/1755>

HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam. 2002. « *La violence sud-africaine* » *Essai d'interprétation* ». Études. Tome397. /7 p. 43-52. <http://www.cairn.info/revue-etudes-2002-7-page-43.htm>

JAUVIN Nathali. 2003. *La violence organisationnelle : parcours conceptuel et théorique et proposition d'un modèle compréhensif intégrateur*. Québec. P16. <http://www.csssvc.qc.ca/telechargement.php?id=62>

LENOIR, YVES. 2007. “Documents Du CRIE et de La CRCIE (nouvelle Série) N°.”  
[http://www.crie.ca/Communications/Documents\\_disponibles/Journee%20etude/zones%20ombre/1-Habitus%20chez%20Bourdieu.pdf](http://www.crie.ca/Communications/Documents_disponibles/Journee%20etude/zones%20ombre/1-Habitus%20chez%20Bourdieu.pdf).

LABICA Georges. 2008. *Théorie de la violence*. Paris : Vrin.

LEBARON Frédéric. 2009. *la sociologie de a à z*. Dunod, Paris.

LOMBARD, Jérôme. 2006. “Enjeux Privés Dans Le Transport Public d’Abidjan et de Dakar.” *Géocarrefour* 81 (2): 167–74.

LOMME, Roland, and VIRCOULON Thierry. 2006. “*La régulation des transports informels à l’épreuve de la « guerre des taxis » collectifs en Afrique du Sud.*” *Afrique contemporaine* 218 (2): 119. doi:10.3917/afco.218.0119.

MICHAUD Y. 1986. *La violence*. Paris : PUF (Que sais-je?). P 9-10.

MICHEL WIEVIORKA . In Didier Revest. 2011. *Ville et violence*. Harmattan, Volume 27 N° 1. P78

NGODI, ETANISLAS. 2011. “Gestion Des Espaces Publics Au Congo-Brazzaville: Le Cas Des Parkings.” *Africa Development* 36 (2): 37–62.

QUIVY Raymond, Luc VAN CAMPENHOUDT. 1988. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Dunod.

REVEST Didier. 2011. *Ville et violence*. Paris. Harmattan, Vol 27, N°1,. P73.

RAIMONDO, CATANZARO. 2002. “*La Régulation Sociale Par La Violence: Le Rôle de La Criminalité Organisée Dans l’Italie Méridionale.*” *Cultures & Conflits, La Revue*.

ROBERSON Édouard. 2013. *Violences et ordre social en Haïti*. Presse de l'Université du Québec. [http :  
www.francophoniedesameriques.com/.../violences-et-ordre-social.pdf](http://www.francophoniedesameriques.com/.../violences-et-ordre-social.pdf)

VIDAL, DANIEL. 2007. "Max Weber, *Sociologie de La Religion*." Archives de Sciences Sociales Des Religions 140 (4): 240.

YVES, SINTOMER. 2013. Max Weber, *La domination*. Paris, La Découverte, coll. « Politique & sociétés ». Traduction française par Isabelle Kalinowski p.

Sidi Mohamed RIGAR et al. 2012. *Transport urbain à Abidjan et problématique de développement durable*. 12 p.

PEROUSE De Montclos Marc-Antoine, « *Violence urbaine et criminalité en Afrique subsaharienne : un état des lieux* », *Déviance et Société*, Vol. 28, 2004/1 p. 81-95. <http://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2004-1-page-81.htm>

SOMMIER Isabelle. Violence politique et violence criminelle : la porosité des frontières, in Crettiez (Xavier), Ferret (Jérôme) (dir.). *Le silence des armes ? L'Europe à l'épreuve des séparatismes violents*, Paris, La documentation française, 1999, p. 33-50., *Criminocorpus* [en ligne] consulté le 15 novembre 2015.

SOPHIE BODY-GENDROT. 2003. « *Les nouvelles formes de la violence urbaine aux Etats-Unis* », *Cultures & Conflits* [Online], 06 | été 1992, connection on 15 November 2015. URL : <http://conflits.revues.org/647>

GOBILLE, BORIS. 2010. "Charles Tilly et la violence collective : moment critique et formation conceptuelle, 1968-1979." *Tracés*, no. 19 (November): 173–82. doi:10.4000/traces.4

## Contenu

<b>SIGLES .....</b>	<b>5</b>
<b>AVANT-PROPOS.....</b>	<b>6</b>
<b>CHAPITRE I : INTRODUCTION .....</b>	<b>9</b>
<b>1. CONTEXTE ET CONSTATS.....</b>	<b>11</b>
1.1. Contexte.....	11
1.2. Constats .....	15
1.2.1. Climat de tension dans les hubs de <i>wôrô wôrô</i> .....	15
1.2.2. Récurrence de la violence criminelle dans les hubs.....	17
1.3. REVUE DE LA LITTERATURE.....	19
1.3.1. Violence .....	19
1.3.2. Pouvoir et domination.....	26
1.4. PROBLEMATIQUE .....	29
1.4.1. Approches théoriques possibles .....	29
1.4.2. Construction du pouvoir de régulation par la violence criminelle dans les espaces publics à Abidjan.....	33
1.5. Construction des concepts .....	33
1.6. QUESTION DE RECHERCHE.....	36
1.7. OBJECTIF GENERAL .....	36
<b>CHAPITRE II : MATERIELS ET METHODES.....</b>	<b>38</b>
<b>1. MATERIELS .....</b>	<b>39</b>
1.1 Collecte des données .....	39
1.1.1 Matériels.....	39
1.1.2 Champs de l'enquête .....	41
1.1.3 Échantillon d'enquête.....	42
<b>2. METHODES .....</b>	<b>44</b>

2.1. Techniques d'enquête .....	44
3. Analyse des données .....	46
<b>4. PLAN DE RESTITUTION DES RESULTATS .....</b>	<b>47</b>
<b>CHAPITRE III : RESULTATS .....</b>	<b>48</b>
<b>1. IDENTIFICATION DES PORTEURS DE VIOLENCE CRIMINELLE DANS LES HUBS .....</b>	<b>49</b>
<b>2. FORMES D'EXPRESSION DE LA VIOLENCE CRIMINELLE .....</b>	<b>52</b>
2.1. La violence criminelle individuelle .....	52
2.2. La violence criminelle collective .....	53
2.3. L'organisation de la violence criminelle collective dans les hubs .....	55
<b>3. RESSOURCES ASSURANT LA VIOLENCE CRIMINELLE.....</b>	<b>56</b>
3.2. Les armes mystiques.....	60
3.3. Les mercenaires .....	63
3.4. Réseaux.....	63
3.4.1 Le renfort .....	64
3.4.2. Les coopérations tacites.....	65
3.5 La drogue .....	66
<b>4. INTENSITE DE LA VIOLENCE CRIMINELLE .....</b>	<b>67</b>
<b>5. SOURCES ET TYPOLOGIES DES POUVOIRS DES HUBS DE <i>WORD</i> <i>WORD</i> .....</b>	<b>68</b>
<b>6. JEUX DE POUVOIRS ET DOMINATION DANS LES HUBS.....</b>	<b>69</b>
<b>7. NORMES DE REGULATION DES INTERACTIONS.....</b>	<b>71</b>
<b>CHAPITRE IV : DISCUSSIONS .....</b>	<b>75</b>
<b>1. CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES DES HUBS DE <i>WORD WORD</i> .....</b>	<b>76</b>

<b>1.1 Acteurs déclarés.....</b>	<b>76</b>
<b>1.2 Les acteurs fictifs .....</b>	<b>78</b>
<b>2. CULTURE DE LA VIOLENCE CRIMINELLE URBAINE.....</b>	<b>79</b>
<b>3. COOPERATIONS TACITES : ACTEURS DECLARES ET ACTEURS FICTIFS .....</b>	<b>82</b>
<b>4. CONFIGURATION ET DYNAMIQUE DES POUVOIRS DE GESTION DES ESPACES PUBLICS DISPUTES A ABIDJAN.....</b>	<b>84</b>
<b>5. ROLE DE LA VIOLENCE CRIMINELLE DANS LES HUBS A ABIDJAN.....</b>	<b>88</b>
<b>6. CONNEXITE INSTABILITE POLITIQUE ET VIOLENCE CRIMINELLE DANS LES HUBS.....</b>	<b>91</b>
<b>7. SECURITE PUBLIQUE ET VIOLENCE CRIMINELLE DANS LES HUBS .....</b>	<b>93</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>99</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>101</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>109</b>

## ANNEXES

## LISTES DES FIGURES ET TABLEAUX

FIGURE 01 : Structuration des Gnambros.

FIGURE 02 : Muabilité professionnelle des gnambros en fonction de la violence criminelle.

FIGURE 03 : Schématisation récapitulatif des interactions.

FIGURE 04 : pouvoirs et de la violence criminelle

Figure 05 : Schématisation des intérêts des syndicalistes et des gnambros

Figure 06 : Schématisation des intérêts des acteurs fictifs

TABLEAU 01 : Répartition par site des personnes interrogée

## Annexe 1

### GUIDE D'ENQUETE EXPLORATOIRE

- 1- Comment les espaces publics initialement non occupés deviennent des espaces contrôlés par des acteurs non étatiques ?
- 2- Qui contrôle réellement ces espaces ?
- 3- Quels sont les moyens mobilisés pour y parvenir
- 4- Comment la violence naît-elle?
- 5- Comment elle se manifeste ?
- 6- Quels sont les acteurs les plus violents dans les hub ?
- 7- Pourquoi travaillez-vous toujours ensemble malgré cette violence ?

## Annexe 2

### Violence criminelle et régulation sociale dans les hub de wôrô wôrô à Abidjan.

#### GUIDE D'ENTRETIEN

I) Identification des véritables porteurs de violence.

- i) Quelle est la catégorie d'acteur qui s'exprime le plus par la violence ?
- ii) Quels sont les acteurs qui participent aux affrontements ?
- iii) Existe-il une catégorie d'acteur qui se trouve toujours au sein de la violence greffés conflits?
- iv) Si oui laquelle, si non quelle est celle qui participe le plus ?
- v) Faites un classement des acteurs les plus violents au moins violents.
- vi) Quelle est la catégorie qui vous semble être la victime de cette violence ? Pourquoi ?
- vii) Comment se fait l'acquisition de l'espace servant de hub de woro woro ?

II) Description des formes de violence

- i) Quels sont les types de violence existantes dans les hub ? Depuis quand existent cette violence ?
- ii) tenir compte des réponses précédentes (existe-t-il des bagarres, des tueries, des coups et blessures, des destructions de biens matériels ?)
- iii) Comment débutent les affrontements dans les hubs ?
- iv) Comment se déroulent ces formes de la violence ?
- v) Ces actes de violences sont inter-acteurs, intergroupe ou inter-hub ?

- vi) Où se déroule cette violence ?
- vii) Cette violence se déporte –t-elle à d’autres lieux ?
- vii) Quelle peut être la durée de cette violence ?
- viii) Quelles sont les cibles de cette violence ?
- ix) Comment les conflits portant la violence dans les hubs prennent-ils fin ?
- x) L’intensité de la violence est-elle fonction des catégories d’acteurs en conflit ou est la même pour toutes les catégories ?
- xi) Au fil des années pensez-vous que l’intensité de cette violence est en baisse ou en hausse ? Justifiez ?
- xii) Avez-vous constaté une évolution des armes utilisées au cours des conflits ? Si oui lesquelles et depuis quand sont-elles utilisées ? Exemple illustratif.
- xiii) Existe-il une période au cours de l’année où la violence est fréquente ?

### III) Ressources assurant la violence

- i) Quels sont les moyens utilisés pour porter cette violence ?
- ii) Existe-il des moyens spécifiques pour chaque catégorie d’acteur ?
- iii) Existe-il des ressources externes renforçant la violence dans les hubs ?
- iv) Les différentes catégories en conflit reçoivent-elles des renforts en terme de combattants ?
- v) Si oui, qui sont-elles (personne assurant le renfort) et d’où viennent-elles ? Quelle est leur rôle ?
- vii) Existe-il un volet mystique dans ces ressources ?
- viii) Si oui, comment intervient-il dans la violence dans les hubs ?
- ix) Qui est le détenteur de ce pouvoir mystique ?
- x) Comment le détenteur du pouvoir mystique interagit avec les acteurs des hubs ?
- xi) Existe-il des mentors qui protègent les acteurs porteurs de violence dans les hubs ?

### IV) Normes et jeux de pouvoirs greffés à cette violence

- i) Quel rôle joue la violence entre les acteurs dans la gestion des hubs de wôrô wôrô ?

- ii) Dans quel but la violence est-elle utilisée dans les hub ?
- iii) Le but visé par l'utilisation de la violence est-il toujours atteint ?
- iv) Si oui, comment expliquer la récurrence de la violence ?
- v) Comment se réglemente les actions dans votre hub ?
- vi) Qui détient le pouvoir de décision dans le hub ? Pourquoi ?

#### Défis et solutions

- i) Quels sont les problèmes actuels que pose la violence dans les hubs de wôrô wôrô à Abidjan?
- ii) Y-a-t-il des problèmes envisageables ?
- iii) Quelles sont vos propositions de solutions en vue d'endiguer la violence criminelle dans les hubs de wôrô wôrô ?
- iv) Y - a- t- il un point de vue que vous voudriez aborder concernant la violence dans les hub?